



UNIVERSITÉ
PARIS 8
VINCENNES-SAINT-DENIS



UFR SDL : Sciences du langage

Master en Sciences du langage

Parcours Didactique des Langues Étrangères et Secondes (DDLES)

Parcours Linguistique Acquisition Langues Vocales et Langues des Signes (LAVS)

2023/2024

Responsables du Master Sciences du langage

Sandra BENZAZZO (sandra.benazzo02@univ-paris8.fr) et Florence ENCREVÉ (florence.encreve02@univ-paris8.fr)

Responsables du parcours DDLES

M1 : Anthippi POTOLIA, Département COM/FLE (anthippi.potolia@univ-paris8.fr)

M2 : Fabián SANTIAGO, UFR SDL (fabian.santiago-vargas@univ-paris8.fr)

Responsables du parcours LAVS

Saveria COLONNA, UFR SDL (saveria.colonna@univ-paris8.fr)

Dylan GLYNN, UFR LLCER (dsg.up8@gmail.com)

Laurent ROUSSARIE, UFR SDL (laurent.roussarie@univ-paris8.fr)

Responsables des stages

Timea PICKEL-KADAS, Dép. COM/FLE, stages DDLES (timea.pickel@univ-paris8.fr)

Elena SOARE, UFR SDL, stages LAVS (elena.soare@univ-paris8.fr)

Secrétariat

M. Dominique LACROIX

UFR SDL - Université Paris 8

2, rue de la Liberté 93526 Saint-Denis Cedex

Tél : 01.49.40.70.93

Courriel : sdl02@univ-paris8.fr

Pour avoir l'accès aux informations importantes relatives au Master SDL, s'inscrire sur la plateforme Moodle à « Master SDL-info » (code : MSDLINFO)

Table des matières

1. Présentation générale du Master

1.1. Conditions d'admission en Master SDL, parcours DDLES et LAVS

1.2. Modalités de contrôle des connaissances et d'obtention du Master

2. Structure du Master de Sciences du langage

2.1. Parcours DDLES

2.2. Parcours LAVS

3. Descriptif des cours

3.1. Tronc commun de la mention : Master 1 (1^{er} et 2^{ème} semestre)

3.2. Parcours DDLES

3.2.1. 1^{er} semestre Master 1

3.2.2. 1^{er} semestre Master 2

3.2.3. 2^{ème} semestre Master 1

3.2.4. 2^{ème} semestre Master 2

3.3. Parcours LAVS

3.3.1. 1^{er} semestre Master 1

3.3.2. 1^{er} semestre Master 2

3.3.3. 2^{ème} semestre Master 1

3.3.4. 2^{ème} semestre Master 2

4. Stages

4.1. Parcours DDLES

4.2. Parcours LAVS

5. Mémoire

6. Partenariat international

7. Complément de formation : examinateur-correcteur des épreuves du DELF/DALF

8. Mobilité Erasmus

1. Présentation générale du Master

L'objectif du Master Sciences du langage (SDL) est de préparer des linguistes au monde du travail, que ce soit dans les métiers de la recherche, de l'enseignement ou d'autres types de secteurs. Connaître la structuration et le fonctionnement des langues humaines, maîtriser la méthodologie de la recherche en Sciences du langage, savoir mener un projet de recherche, observer et interroger une situation de communication – ces bases communes du Master en SDL permettent une formation solide à la recherche ou à une activité d'enseignement, d'interprétation ou de diffusion des langues.

Le Master SDL propose trois parcours.

Le parcours à dominante professionnelle « Didactique des Langues Étrangères et Secondes » (DDLES) vise à former des professionnels en didactique des langues pouvant faire face à différents publics d'apprenants et à différents contextes d'enseignement-apprentissage. Ce parcours prépare à diffuser le français dans toutes sortes de structures en France et dans le monde, à organiser des programmes de formation, à prendre en charge des publics non scripteurs, non lecteurs dans leur langue maternelle ou bien des élèves en UPE2A. Les compétences visées sont la capacité à appliquer les connaissances théoriques en Sciences du langage dans des situations professionnelles relevant des métiers des langues et à conduire une recherche en didactique des langues. Des stages obligatoires, d'enseignement ou de gestion de la formation et de diffusion des langues, sont prévus en M1 et en M2. Par ailleurs, les étudiant.e.s du M2 de ce parcours ont la possibilité de participer à une session d'**habilitation examinateur-correcteur DELF/DALF** qui est obtenue parallèlement au diplôme de Master.

Le parcours à dominante professionnelle « Interprétation Langue des Signes Française/Français » (ILSF/F) débouche directement sur le métier d'interprète en LSF/français aussi bien en liaison qu'en réunion et en conférence, et dans différents secteurs (administration, éducation, culture, secteur médical...), de traducteur-interprète agréé par la Cour de Cassation ou près la Cour d'Appel, d'interprète d'affaires ou de traducteur (*pour plus d'informations consultez ce lien*).

Le parcours à dominante recherche « Linguistique, Acquisition, Langues Vocales et Langues des Signes » (LAVS), fortement adossé à la recherche qui se déroule au sein de l'UMR 7023 propose une formation complète et diversifiée en Sciences du langage abordant divers sous-domaines de la discipline sous des angles complémentaires. Ainsi, les étudiant.e.s inscrit.e.s dans ce parcours peuvent individualiser leur projet de Master en articulant les théories linguistiques à la description des langues y compris les langues des signes, à l'étude de l'acquisition des langues et/ou du langage. Les étudiant.e.s seront amené.e.s à s'approprier des outils linguistiques, théoriques et méthodologiques, à travers un travail de linguiste de terrain. Les cours théoriques seront donc en relation directe avec les projets sur lesquels l'étudiant.e travaillera en stage sous l'égide d'un.e tut.eur.ice de stage.

1.1. Conditions d'admission en Master SDL, parcours DDLES et LAVS

Règles communes

L'admission est possible en Master 1 comme en Master 2 :

- par validation des acquis professionnels et personnels (VAPP - décret de 1985) : accès sans avoir le diplôme requis compte tenu des études, des acquis personnels et des expériences professionnelles ;
- par validation des acquis de l'expérience (VAE – articles L. 613-3 et s. du Code de l'Éducation) : accès par validation totale ou partielle d'un diplôme, à condition de faire la preuve de son expérience ;
- par validation des études supérieures accomplies, notamment à l'étranger.

En Master 1

L'accès en M1 est autorisé en cas d'obtention d'une licence (soit 180 ECTS) dans un champ compatible avec celui du diplôme de Master ou dans le même domaine. Les candidat.e.s doivent être titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent, en particulier les licences de Sciences du langage, Lettres, Langues et civilisations étrangères, Langues étrangères appliquées. D'autres licences peuvent donner accès au M1 sur avis favorable de la Commission pédagogique.

L'entrée en M1 est accordée sur la base de l'examen du dossier de candidature par la Commission pédagogique du parcours choisi.

Des conditions spécifiques sont exigées pour les parcours.

Le parcours DDLES est ouvert aux titulaires d'une licence en Sciences du langage (SDL), Lettres Modernes (LM), Langues Littéraires et Civilisations Étrangères (LLCE), Langues Étrangères Appliquées (LEA) ayant validé un parcours *Didactique du FLE* (mineure *Didactique des Langues* ou *Français Langue Étrangère* à Paris 8) ou plus généralement des modules de licence portant sur la linguistique et la didactique des langues. Les étudiant.e.s ayant une autre Licence et/ou

n'ayant pas validé un parcours FLE ou Didactique des langues de licence peuvent être admis.e.s par équivalence sur avis de la Commission Pédagogique, en particulier au vu d'une expérience conséquente de l'enseignement des langues étrangères et en fonction de leur projet de recherche. Les étudiant.e.s étranger.e.s peuvent être admis.e.s après appréciation de leur parcours par la commission des équivalences de l'UFR SDL.

Le parcours LAVS est ouvert aux étudiant.e.s titulaires d'une licence en Sciences du langage, de langues ou de lettres ainsi que des étudiant.e.s d'origines disciplinaires et institutionnelles très diverses : étudiant.e.s français.e.s et étranger.e.s ayant acquis une licence ou équivalent dans l'une des disciplines du champ des Sciences cognitives (psychologie, biologie, philosophie, informatique, sciences sociales, linguistique), mais aussi élèves issus des Écoles Normales ou des grandes écoles scientifiques, souhaitant se préparer à une thèse de doctorat en linguistique. Dans tous ces cas, l'accord de la commission pédagogique sera nécessaire.

En Master 2

L'accès en M2 est autorisé aux titulaires d'une maîtrise ou des 60 premiers ECTS d'un Master compatible. L'admission se fait après examen par la Commission pédagogique compétente des dossiers de candidature pour les étudiant.e.s montrant qu'ils ont validé – en France ou à l'étranger – la Licence et le Master 1. Les dossiers satisfaisant ces conditions devront comporter : (a) une attestation des enseignements suivis en M1 ou équivalent ; (b) une lettre de motivation ; (c) la présentation d'un projet de recherche.

Conditions spécifiques à chacun des parcours :

Parcours DDLES : M2 ouvert aux étudiant.e.s ayant déjà validé une année de M1 en Didactique des langues (DDL) ou en FLE en France ou à l'étranger. Les candidat.e.s ayant validé un Master 1 dans d'autres domaines peuvent postuler, à condition de faire preuve de formations et d'expériences dans le domaine de l'enseignement-apprentissage des langues.

Parcours LAVS : M2 ouvert aux étudiant.e.s ayant validé le M1 de LAVS (ou LADiLLS), le M1 dans le parcours DDL ainsi qu'aux étudiant.e.s ayant validé l'année M1 dans d'autres masters de SDL en France. Les titulaires des diplômes étrangers équivalents peuvent accéder au M2 de LAVS après examen de leurs dossiers par les commissions compétentes.

Des conditions spécifiques s'appliquent aux co-diplômations en partenariat international (cf. point VI)

Pour postuler à une admission en M1 ou M2 (DDLES ou LAVS), les candidat.e.s non francophones, n'ayant pas effectué leur scolarité en France, doivent fournir un certificat reconnu de leur niveau en français, attestant un niveau C1 au minimum (DALF ou TCF dans toutes les compétences, c'est-à-dire, qui inclut les épreuves complémentaires d'expression écrite et orale).

1.2. Modalités de contrôle des connaissances et d'obtention du Master

En règle générale, chaque cours est évalué par l'enseignant.e ou l'équipe enseignante qui l'assure, sous forme de contrôle mixte (contrôles continus et finaux). Les cours à l'intérieur d'une UE se compensent et les UE se compensent entre elles. Pour valider l'année de M1, l'étudiant.e doit obtenir une moyenne globale de 10/20 sur les deux semestres de l'année correspondant à la moyenne des notes et valider le stage de 50 heures (minimum). Une compensation entre les semestres de l'année de M1 sera appliquée en accord avec les règles de scolarité. Pour valider l'année de M2, l'étudiant.e doit valider le stage de 120 heures (minimum), soutenir avec succès son mémoire, et obtenir une moyenne de 10/20 pour les deux semestres de l'année de M2. Cette moyenne correspond à la moyenne de notes, la note du mémoire et la note de la soutenance, et elle conditionne la mention du diplôme en accord avec les règles de la scolarité.

NB. Pour les étudiant.e.s qui, dans le cadre de la session 1, peuvent prétendre à l'acquisition d'un EC par compensation, l'accès à la session 2 est possible à condition d'avoir transmis au jury de session 1 et avant sa tenue une demande de **renonciation à la compensation** (pour plus d'informations, consultez [ce lien](#)).

2. Structure des enseignements en Master Sciences du langage

2.1. Parcours DDLES

Master 1 DDLES

1 ^{er} semestre				
Unités d'Enseignement	Éléments Constitutifs	Coeff.	ECTS	VH
UE 1 - Tronc commun mention (Coeff. 1)	Diversités théoriques en SDL	2	6	30 h
	EC Langue étrangère ou EC libre	1	4	30 h
	Méthodologie de la recherche en SDL (1 ^{er} module de 15h)			
UE 2 - Fondamentaux en didactique I (Coeff. 1)	Principes méthodologiques en DDL (2 groupes)	1	5	30 h
	TICE et didactique des langues	1	5	30 h
UE3 - Langue et Cognition (Coeff. 1)	Cognition et activités d'apprentissage (2 groupes)	1	5	30 h
	1 EC au choix sur liste (cf. tableau Options ci-dessous)	1	5	30 h
	Total Semestre 1		30	180 h
2 ^{ème} semestre				
UE 4 - Tronc commun mention (Coeff. 1)	Méthodologie de la recherche en SDL (2 ^e module de 15h) NB. Les premières séances de ce cours commencent au S.1	2	5	30 h
	EC Libre ou EC Langue étrangère	1	4	30 h
UE 5 - Fondamentaux en didactique II (Coeff. 1)	La composante culturelle et interculturelle de l'enseignement des langues	1	4	30 h
	Métiers des langues	1	2	30 h
UE 6 - Stage / mémoire (Coeff. 1)	Stage (50h) + Enseignement L2 – expérimentation (10h)	1	2	10 h
	Mémoire M1	1	3	
UE 7 - Option parcours I (Coeff. 1)	2 EC au choix sur liste (cf. tableau Options semestres 1 / 3 ci-dessous)			
	♦ EC 1 ♦ EC 2	1 1	5 5	60 h
	Total Semestre 2		30	190 h
	TOTAL M1		60	370 h (+50 h stage)

Liste des Options communes Semestre 1 / Semestre 3 : UE3 M1 et UE8 M2 : 1 EC au choix	
Acquisition de la L1 et bilinguisme	Linguistique(s) de la LSF et des langues des signes
Acquisition du Temps et de l'Espace	Problématiques en linguistique française et comparative
Communication exolingue, situations plurilingues et bilinguisme	Sociolinguistique et didactique des langues
Diversité du français dans la francophonie	

Liste des Options communes Semestre 2 / Semestre 4 : UE7 M1 et UE11 M2 : 2 EC au choix

Acquisition et psycholinguistique	Didactique de la prononciation
Anthropologie culturelle	Grammaire et didactique des langues
Aspects linguistiques et sociolinguistiques des langues des signes	L'enfant et les langues
Didactique de l'anglais/anglais de spécialité (UFR LLCER-LEA)	Politiques linguistiques
Didactique de l'écrit	Production langagière et acquisition en L1 et L2
Didactique de la littérature francophone	Regards croisés sur les langues des signes (Attention ! En 2023/24, ce cours est dispensé au 1^{er} semestre mais la note sera enregistrée au 2nd semestre).
Didactique de l'oral (<i>suspendu en 2023/2024</i>)	

MASTER 2 DDLES

3^{ème} semestre				
Unités d'Enseignement	Éléments Constitutifs	Coeff.	ECTS	VH
UE 8 - Recherche et langue (Coeff. 1)	Méthodologie de la recherche en DDL	1	5	30 h
	1 EC au choix dans la liste (<i>cf. tableau Options ci-dessus</i>)	1	5	30 h
UE 9 - Fondamentaux en didactique III (Coeff. 1)	Évaluation et certifications	1	5	30 h
	Ingénierie de la formation	1	5	30 h
UE 10 - Enseignement à des publics spécifiques (Coeff. 1)	2 EC au choix dans la liste ci-après : ♦ EC 1 ♦ EC 2 - Enseignement, apprentissage et insertion des personnes à besoins spécifiques - L'entrée dans l'écrit à l'âge adulte - Français sur objectifs spécifiques - Enseignement précoce des langues - Enseigner le français aux élèves allophones - Langue des signes et annotation (<i>suspendu en 2023/24</i>)	1 1	5 5	30 h 30 h
	Total Semestre 3		30	180 h
4^{ème} semestre				
UE 11 - Options parcours II (Coeff. 1)	2 EC au choix (liste (<i>cf. tableau Options semestres 2 / 4 ci-dessus</i>))	1	5	30 h
	♦ EC 1	1	5	30 h
	♦ EC 2			
UE 12 - Stage / Mémoire (Coeff. 3)	<i>Mémoire</i>	1	15	
	<i>Stage (120h)</i>	1	5	120 h
	Total Semestre 4		30	60 h
	TOTAL M2		60	240 h (+120 h stage)

Les étudiant.e.s en M2 ont la possibilité de participer à une session **d'habilitation examinateur-correcteur DELF/DALF** qui est organisée à Paris 8 en collaboration avec le FEI (ex-CIEP) : cette session se déroule sur une semaine et consiste en une formation de 30h, réservée aux étudiant.e.s ayant validé la plupart des UE (plus de détails à la Section 7).

2.2. Parcours LAVS

Master 1 LAVS

1 ^{er} semestre				
Unités d'Enseignement	Éléments Constitutifs	Coef.	ECTS	VH
UE 1 - Tronc commun 1	Diversités théoriques en SDL	2	6	30 h
	EC Langue étrangère ou EC libre	1	4	30 h
	Méthodologie de la recherche en SDL (<i>1^{er} module de 15h</i>)			
UE 2 - Fondamentaux 1	1 EC au choix parmi 2 fondamentaux : ♦ Phonétique ♦ Phonologie	1	6	30h
	1 EC Préparation au stage et mémoire	1	2	
UE3 - Linguistique et acquisition 1	2 EC au choix dans la liste (<i>cf. tableau semestres 1 / 3/ ci-dessous</i>)	1	6	30 h
	♦ EC 1	1	6	30 h
	♦ EC 2			
2 ^{ème} semestre				
UE 4 - Tronc commun 2	Méthodologie de la recherche en SDL (<i>2^e module de 15h</i>)	2	5	30 h
	EC Libre ou EC Langue étrangère	1	4	30 h
UE 5 - Linguistique et acquisition 2	1 EC au choix parmi 2 fondamentaux : ♦ Syntaxe ♦ Sémantique	1	6	30 h
	1 EC au choix dans la liste (<i>cf. tableau semestres 2 / 4 ci-dessous</i>)	1	6	30 h
UE 6 - Stage et mémoire 1	Stage	1	2	50 h
	Mémoire M1	1	7	

Liste des EC au choix Semestre 1 / Semestre 3 : UE3 M1 et UE8 M2

Cours UFR SDL	
Acquisition du Temps et de l'Espace	Cognition et activités d'apprentissage
Langage, philosophie et sciences	Séminaire de linguistique
Norme et usage (<i>suspendu en 2023/24</i>)	Problématiques en linguistique française et comparative
Acquisition de la L1 et bilinguisme	Langue des signes et annotation (<i>suspendu en 2023/24</i>)
Communication exolingue, situations plurilingues et bilinguisme	Linguistique(s) de la LSF et des langues des signes
Cours UFR LLCER	
Linguistique de corpus	Langage et société

Liste des EC au choix Semestre 2 / Semestre 4 : UE5 M1 et UE9 M2

<i>Cours UFR SDL</i>	
Acquisition et psycholinguistique	Linguistique expérimentale
Pratique de la recherche en linguistique	Production langagière et acquisition L1 et L2
Aspects linguistiques et sociolinguistiques des LS	Regards croisés sur les langues des signes (Attention ! En 2023/24, ce cours est dispensé au 1^{er} semestre mais la note sera enregistrée au 2nd semestre).
<i>Cours UFR LLCER</i>	
Statistiques multivariées	Sémiologie texte/image
Phonétique expérimentale et sociophonétique	Morphologie et syntaxe de l'arabe

Master 2 LAVS

3^{ème} semestre				
Unités d'Enseignement	Éléments Constitutifs	Coeff.	ECTS	VH
UE 7 - Fondamentaux 2	1 EC au choix parmi 2 fondamentaux : ◆ Phonétique ◆ Phonologie	1	6	30 h
	1 EC Préparation au stage et mémoire	1	6	
UE 8 - Linguistique et acquisition 3	3 EC au choix dans la liste (<i>cf. tableau semestres 1 / 3/ ci-dessus</i>)	1	6	30 h
	◆ EC 1	1	6	30 h
	◆ EC 2	1	6	30 h
	◆ EC 3			
4^{ème} semestre				
UE 9 - Linguistique et acquisition 4	1 EC au choix parmi 2 fondamentaux : ◆ Syntaxe ◆ Sémantique	1	6	30 h
	2 EC au choix dans la liste (<i>cf. tableau semestres 2 / 4 ci-dessus</i>)			
	◆ EC 1	1	6	30 h
	◆ EC 2	1	6	30 h
UE 10 - Stage et mémoire 2	Mémoire	1	9	
	Stage	1	3	120 h

3. Descriptifs des cours

3.1. Tronc commun de la mention SDL - Master 1

MASTER 1

1 ^{er} semestre				
Unités d'Enseignement	Éléments Constitutifs	Coeff.	ECTS	VH
UE 1 - Tronc commun mention (Coeff. 1)	Diversités théoriques en SDL	2	6	30 h
	EC Langue étrangère ou EC libre	1	4	30 h

NB. Au Semestre 1 a lieu également le premier module (15H) du cours Méthodologie de la recherche en SDL

2 ^{ème} semestre				
Unités d'Enseignement	Éléments Constitutifs	Coeff.	ECTS	VH
UE 4 - Tronc commun mention (Coeff. 1)	Méthodologie de la recherche en SDL (2 ^e module 15h) NB. Les premières séances de ce cours commencent au S.1	2	5	30 h
	EC Langue étrangère ou EC libre	1	4	30 h

Ces EC sont obligatoires pour les parcours DDLES et LAVS du Master SDL en M1 (UE1 et UE4)

- **Diversités théoriques en SDL** (deux groupes)

Groupe coordonné par M. Watorek

C'est un EC sous forme de cours magistral assuré par plusieurs enseignant.e.s impliqué.e.s dans le Master. Son objectif est de présenter aux étudiant.e.s du Master un large panorama du champ des Sciences du langage et de les initier aux différentes approches et courants théoriques. Pour la validation de ce cours, la présence est obligatoire. Par ailleurs les étudiant.e.s devront rendre une fiche sur plusieurs thématiques présentées pendant le semestre.

Groupe M1 ILSF-F (Ch. Hauser)

Ce cours s'adresse aux étudiants de première année du Parcours ILSF-F, qu'ils aient ou non suivi antérieurement un cursus en sciences du langage. Il est néanmoins ouvert aux étudiants des autres parcours du Master.

Son objectif est d'exposer (ou de rappeler) les principaux concepts et courants de la linguistique générale et des divers domaines des sciences du langage, en les mettant au regard des problématiques particulières soulevées par la description linguistique des langues des signes et la prise en compte de leurs locuteurs naturels, les sourds.

La validation de cet EC se fait par la rédaction du compte rendu critique d'un article ou d'un chapitre d'ouvrage (de préférence choisi dans la bibliographie distribuée en début de semestre).

Bibliographie indicative (non exhaustive)

- Benazzo, S. (éd.), 2009. Au croisement de différents types d'acquisition : pourquoi et comment comparer ? <http://aile.revues.org/4500>
- Benveniste E., 1966. *Problèmes de linguistique générale*, Paris : Gallimard, Tomes 1 & 2.
- Bonin, P., 2013. *Psychologie du langage. La fabrique des mots. Approche cognitive*, Bruxelles : De Boeck, 2^{ème} édition.
- Chomsky, N., 1968. *Le langage et la pensée*, traduit par L.-J. Calvet, Paris : Petite Bibliothèque Payot.
- Culioli, A., 1990. *Pour une linguistique de l'énonciation : opérations et représentations*, Tome 1, Paris : Ophrys.
- Eco, U., 1992. *La production des signes*. Paris : Essais, Le Livre de Poche.
- Frei, H., 1929/1982. *La grammaire des fautes*, Genève-Paris : Slatkine Reprints.
- Fuchs, C. (dir.), 2004. *La linguistique cognitive*, Paris : Ophrys, coll. Cogniprismes.
- Jakobson, R., 1963. *Essais de linguistique générale*, Paris : Éditions de Minuit.
- Labov, W., 1976. *Sociolinguistique*, Paris : Éditions de Minuit.
- Lakoff, G. & Johnson, M., 1980/1985 pour la traduction française. *Les métaphores dans la vie quotidienne*, Paris : Éditions de Minuit.
- Lyons, J., 1990. *Sémantique linguistique*. Paris, Larousse (édition française).
- Martinet, A., 1970. *Éléments de linguistique générale*, Paris : Armand Colin.
- Saussure (de), F., 1916. *Cours de Linguistique Générale*, Paris : Payot.

- **Méthodologie de la recherche en SDL** (S. Benazzo, E. Lenart, F. Santiago, S. Colonna : 2 groupes)

NB. Ce cours couvre les 2 semestres : **le premier module (15h) est dispensé au S.1 et le second (15h) au S.2.**
Chacun des deux modules doit être validé par une épreuve spécifique

Ce cours, destiné à faire connaître les spécificités d'un travail de recherche, s'adresse aux étudiant.e.s impliqué.e.s dans la rédaction d'un mémoire de Master en SDL. Outre les différents moyens nécessaires à la mise en place d'une recherche (lecture d'articles publiés dans des revues et des sites répertoriés avec les notions et mots-clés du sujet de recherche, revue de la littérature, exposition de la problématique, rédaction des questions de recherche et des hypothèses, etc.), les aspects formels du mémoire (sommaire, index, présentation des normes bibliographiques, des citations, des notes de bas de page, etc.) sont introduits. Une brève présentation des différentes méthodologies de recherche (collecte de données qualitatives et/ou quantitatives) est présentée. Le cours est dispensé tout au long des deux semestres de M1 : 15h au semestre 1 (S. Benazzo et E. Lenart) et (15h) au semestre 2 (F. Santiago et S. Colonna).

L'évaluation du premier module (S.1) concerne la constitution d'une bibliographie sur le sujet du mémoire) et la maîtrise des conventions pour les références bibliographiques ; pour le module du S.2, les étudiant.e.s devront soumettre leur projet de recherche en Sciences du langage (environ 3 pages) composé d'une problématique, un état de l'art, la (les) questions de recherche, la conception d'un protocole de collecte de données ainsi que la bibliographie correspondante.

▪ **EC Langue étrangère / anglais pour linguistes**

L'EC de langue étrangère devra **obligatoirement être un cours d'anglais**. Les étudiant.e.s de niveau A1/A2 sont invité.e.s à s'inscrire à un cours d'anglais général ("General English") tandis que les étudiant.e.s de niveau B1/B2 auront un cours d'anglais spécifique au premier semestre. Ce cours d'anglais pour linguistes est ouvert en priorité aux étudiant.e.s de Master de niveau B1, de licence de niveau B1 puis de Master de niveau B2. Seul.e.s les étudiant.e.s anglophones ou ayant une licence d'anglais peuvent être dispensé.e.s de valider un cours d'anglais et pourront choisir à la place une autre langue étrangère ou un EC de linguistique anglaise (dispensé en anglais).

Les étudiant.e.s sont tenu.e.s de valider au 1^{er} et au 2^{ème} semestre un EC libre et un EC de langue étrangère. Les étudiant.e.s qui ont choisi de valider un EC libre au 1^{er} semestre, valident un EC de langue étrangère au 2^{ème} semestre et inversement. Un EC libre peut être pris dans n'importe quelle formation et dans tout UFR de l'Université de Paris 8. Un EC libre peut être également un EC proposé en licence. Il est possible de valider un autre EC de langue étrangère comme EC libre.

[Le Centre des langues de Paris 8](#) (bureau B204) gère l'enseignement des langues et en particulier les cours d'anglais spécifiques à certaines disciplines. Pour s'inscrire à un cours d'anglais, espagnol, allemand ou italien il convient d'abord de passer le test de niveau via Moodle de Paris 8. Après avoir obtenu le résultat définissant le niveau, les étudiant.e.s peuvent effectuer leur pré-inscription sur Moodle (voir préinscriptions sur le site du CDL). Les préinscriptions pour le 1^{er} semestre ouvrent la semaine précédant le début du semestre.

English for linguists: English and Englishes (Cécile Palandre)

Ce cours d'anglais dédié aux linguistes propose aux étudiant.e.s de Licence et de Master de découvrir et acquérir un anglais spécialisé dans leur domaine d'études. Il s'agit d'une part d'acquérir du lexique spécifique aux Sciences du langage, et d'autre part de renforcer leurs compétences linguistiques orales et écrites en lisant des articles, écoutant des conférences, participant à des discussions sur des thèmes liés aux Sciences du langage. Au cours du semestre les étudiants seront amenés à présenter un sujet à l'oral et travailler sur le résumé/abstract d'articles spécialisés. Ce semestre nous explorerons plus particulièrement l'histoire de l'anglais, son évolution et ses différentes variétés aujourd'hui.

▪ **EC Libre**

Nous recommandons aux étudiant.e.s, rencontrant des difficultés rédactionnelles et orthographiques en français, de choisir leur EC Libre parmi les cours de MEEO (Méthodologie de l'expression écrite et orale), en particulier les cours d'écrit, proposés par le département COM/FLE (Communication/Français langue étrangère). D'autres cours d'écrit pourront être suivis au sein de ce département, à l'initiative de l'étudiant.e (afin qu'il/elle anticipe les difficultés d'écriture, notamment, du mémoire) sans pour autant que ces cours ne soient validables (un seul cours validable dans le cadre de la maquette du Master).

N'hésitez pas à consulter l'offre [MEEO \(Méthodologie de l'expression écrite et orale\) du département COM/FLE](#) (bâtiment A, bureau 430).

3.2. Parcours DDLES

1^{er} semestre

Master 1 DDLES

UE 1 - Tronc commun (voir ci-dessus)

UE 2 - Fondamentaux en didactique I (2 EC)

=> 2 EC obligatoires

- **Principes méthodologiques en DDL** (E. Lenart/T. Pickel et F. Santiago : 2 groupes)

Ce cours se propose de développer chez les étudiant.e.s les compétences nécessaires pour élaborer une unité didactique/un cours de langue étrangère. Après avoir passé en revue les concepts clés en didactique des langues et des cultures et l'évolution des principaux courants méthodologiques, méthodes et approches en didactique des langues, nous verrons comment constituer un programme et/ou organiser la progression d'une unité pédagogique dans le cadre des approches actuelles en didactique des langues. Nous aborderons l'organisation des activités, supports et contenus, le développement des compétences, l'évaluation, l'utilisation de manuels, etc. Le cours sera dispensé dans un aller-retour constant entre théorie et pratique. Les séances demanderont donc la participation active des étudiant.e.s.

Modalités de contrôle des connaissances : 4 ou 5 exercices (devoirs à la maison) et un dossier (unité didactique).

- **TICE et didactique des langues** (A. Potolia et Lydie Rollin-Jenouvrier : 2 groupes)

Ce cours vise le développement de connaissances et savoir-faire dans le domaine des Technologies de l'Information et de la Communication appliquées à l'Enseignement d'une langue. Il familiarise les étudiant.e.s à une pluralité d'outils et de ressources numériques pour enseigner (plateformes pédagogiques, classes virtuelles, outils collaboratifs, applications et logiciels, smartphones, VPI/TNI, blogs et sites web, vidéos, podcasts, modules interactifs de formation, *serious game*, réalité virtuelle, IA...). Il apporte des repères didactiques, méthodologiques et techniques nécessaires à un usage raisonné des TICE en DDLE, en particulier dans la mise en place de dispositifs variés d'apprentissage d'une langue vivante (hybride, comodal, en présentiel, à distance). Une réflexion autour de l'évolution du rôle de l'enseignant et des nouveaux espaces d'apprentissage sera menée. En complément de celle-ci, une initiation à la propriété intellectuelle et aux méthodes d'ingénierie pédagogique (scénarisation, médiatisation de contenus pédagogiques, évaluation d'un cours) sera proposée.

Une pédagogie active en mode « BYOD » sera également mise en œuvre et placera les étudiant.e.s en situation de recherche-développement et de co-construction par le biais d'activités de groupes. Un projet multimédia à visée pédagogique sera évalué dans ce cadre.

UE 3 - Langage et Cognition (2 EC)

=> 1 EC obligatoire

- **Cognition et activités d'apprentissage en L2** (S. Benazzo et M. Watorek : 2 groupes)

Ce cours vise à faire réfléchir sur les rapports entre processus d'appropriation d'une L2 et cognition. Nous allons d'abord esquisser l'évolution des hypothèses sur l'acquisition de la LM par l'enfant et d'une L2 par l'adulte. Ensuite, l'attention sera centrée sur la notion d'interlangue (ou lecte d'apprenant) et sur quelques facteurs cruciaux dans sa construction (impulsion à apprendre, capacité linguistique, accès à la langue) en prêtant une attention particulière au rôle de la langue maternelle (et des autres langues connues), ainsi qu'à l'influence de certaines démarches didactiques en classe de langue.

=> 1 EC au choix parmi les cours suivants :

Acquisition du temps et de l'espace (G. Li)

Le temps et l'espace représentent des catégories cognitives centrales pour notre compréhension du monde, et les moyens linguistiques pour les exprimer constituent une partie centrale dans l'organisation des langues naturelles. Ils représentent également une tâche centrale dans le processus d'acquisition de la L1 par l'enfant, et de la L2 par l'adulte.

Dans ce cours nous allons d'abord traiter des modèles pour analyser l'expression des relations temporelles et spatiales à travers les langues, pour voir ensuite, à partir de données tant longitudinales que transversales, comment ces moyens linguistiques s'acquièrent. Ce sera également l'occasion d'aborder la notion de relativisme linguistique (cf. en particulier l'hypothèse Sapir-Whorf et le modèle Thinking for speaking de Slobin), et le débat langue / cognition qui porte sur l'influence des structures spécifiques d'une langue sur la pensée et comment cette influence se manifeste dans l'acquisition d'une L2.

Communication exolingue, situations plurilingues et bilinguisme (S. Benazzo)

Ce cours poursuit deux objectifs : a) faire réfléchir aux caractéristiques des situations de contact de langues et aux processus de communication entre locuteurs ayant différentes langues maternelles, b) initier à la recherche sur la communication exolingue et le parler bilingue.

Les étudiant.e.s seront invité.e.s à effectuer un recueil de données orales (enregistrement et transcription d'une interaction en langue étrangère ou entre bilingues) et présenter un dossier avec leur analyse. Pour préparer ce travail, tout au long des séances nous allons aborder les notions de :

- bilinguisme et acquisition bilingue
- communication exolingue vs. endolingue vs. parler bilingue
- compréhension mutuelle, malentendus et échecs de la communication
- stratégies de communication (compensatoires et d'évitement...)
- interaction et apprentissage (séquences potentiellement acquisitionnelles : SPA)
- alternance codique (*code-switching* et *code-mixing*)

De Pietro, J.-F., Matthey, M. & B. Py, 1989. *Acquisition et contrat didactique : les séquences potentiellement acquisitionnelles dans la conversation exolingue*, Actes du 3^e Colloque Régional de Linguistique, Strasbourg 28-29 avril, 99-119.

Grosjean, F., 2015. *Parler plusieurs langues. Le monde des bilingues*, Paris : Albin Michel.

Porquier R. & Py, B., 2008. *Apprentissage d'une langue étrangère : contextes et discours*, Paris : Hatier/Didier.

Diversité du français dans la francophonie (S. Katsiki)

Ce cours vise à aborder le français dans la diversité de ses réalisations à l'intérieur du vaste espace francophone. Après avoir défini la notion de « f/Francophonie » dans ses multiples dimensions (géographique, historique, politique, culturelle), plusieurs niveaux du fonctionnement de la langue française seront réexaminés à la lumière de sa variabilité sociolectale, dialectale et ethnolectale. En effet, loin de constituer un objet monolithique, le français, nourri de rencontres interculturelles diversifiées, est caractérisé par une pluralité particulièrement dynamique. Cette créativité foisonnante d'une langue en constante évolution, au fil du temps et à travers les cinq continents, est reflétée dans la littérature francophone, dont l'étude permettra d'interroger le rapport qu'entretiennent les écrivain.e.s avec le français, ainsi qu'avec leurs autres langues omniprésentes dans leurs œuvres.

Linguistique(s) de la LSF et des langues des signes (E. Martinod/A. Dadone)

Cet EC requiert un très bon niveau en LSF (la seconde partie du cours étant assurée directement en LSF, sans interprète) et, autant que possible, un bagage initial en linguistique des langues des signes.

Ce cours propose une contextualisation historique et épistémologique des recherches linguistiques sur les langues des signes et, plus spécifiquement, sur la LSF. Il poursuit plusieurs objectifs :

- mieux connaître la diversité (théorique et méthodologique) des modélisations linguistiques élaborées pour les LS en France et dans le monde ;
- situer dans cet ensemble la conception proposée par l'approche dite « sémiologique », développée en France à partir de la description de la LSF ;
- approfondir la compréhension de cette « approche sémiologique », notamment au travers d'analyses de séquences de discours en LSF.

Selon le temps, et l'intérêt des étudiant.e.s, les retombées récentes de cette diversité théorique sur les travaux en didactique de la LSF seront également abordées.

La validation de l'EC se fait par un exposé oral en binôme et un compte-rendu de lecture.

Acquisition de la L1 et bilinguisme (S. Colonna)

Voir descriptif dans les cours LAVS

<p>3^{ème} semestre</p> <p>Master 2 DDLES</p>
<p>Problématiques en linguistique française et comparative (L. Nash)</p> <p>Ce cours, ouvert aux étudiant.e.s de M1 et M2 en LAVS ou DDLES, aborde une série de problèmes en linguistique comparative. La perspective va du français vers différentes langues appartenant à des familles de langues non-génétiquement reliées au français. On se concentrera sur certains contrastes grammaticaux saillants entre le français et ces autres langues. Seront abordés en particulier : l'ordre des mots, la structure du groupe verbal, le passif, le causatif, les phrases relatives.</p> <p>Prérequis : bonne connaissance des fondamentaux de l'analyse syntaxique/grammaticale ; la lecture aisée des textes linguistiques en anglais.</p> <p>Référence : Abeillé, A. & Godard, D., 2022. <i>La Grande Grammaire du Français</i>, Arles : Actes Sud.</p>
<p>Sociolinguistique et didactique des langues (<i>suspendu en 2023/24</i>)</p>

UE 8 - 2 EC

=> 1 EC obligatoire

- **Méthodologie de la recherche en DDL** (F. Santiago)

Ce cours aborde les aspects essentiels des différentes méthodologies employées dans la recherche en didactique des langues. Les cours traiteront des repères épistémologiques (exposer une problématique/définir et délimiter un objet d'étude, formuler des hypothèses, établir des variables, etc.) et des repères méthodologiques (collecte et analyse des données, approches par corpus, élaboration de questionnaires, observations de classe, etc.). À partir des sujets de recherche auxquels les étudiant.e. s'intéressent (par exemple, leur sujet de mémoire de Master), nous examinerons les différentes étapes constituant une investigation scientifique dans cette discipline afin d'aboutir à la production de deux projets : (i) l'élaboration d'une contribution à soumettre à un colloque scientifique (résumé de recherche entre 400 et 500 mots), (ii) l'organisation d'un colloque destiné à des jeunes chercheur.e.s en didactique des langues où les étudiant.e.s devront exposer leur sujet de recherche sous la forme d'une communication orale. La mise en place d'un tel colloque est prévue pour le mois de janvier. La présence et la participation à ce colloque sont obligatoires pour valider cet enseignement. Les deux projets ont pour but d'initier les étudiant.e.s au processus de la recherche scientifique en didactique des langues tout en développant une méthode d'analyse systématique et rigoureuse.

=> 1 EC au choix dans la liste (voir descriptifs pp. 12-13)

- Acquisition du temps et de l'espace
- Communication exolingue, situations plurilingues et bilinguisme
- Diversité du français dans la francophonie
- Linguistique(s) de la LSF et des langues des signes
- Problématiques en linguistique française et comparative
- Sociolinguistique et didactique des langues

UE 9 - Fondamentaux en Didactique III

=> 2 EC obligatoires

- **Évaluation et certifications** (*Enseignant.e à définir ultérieurement* et A. Potolia)

Qui évalue ? Qu'évalue-t-on ? Pour quoi faire ? Quand ? Comment ? Avec quels outils ? Avec quelle fréquence ? Ce cours se veut à la fois réflexif et méthodologique. Il essaiera d'introduire la complexité de l'évaluation en essayant de clarifier les différentes typologies de ce terme (évaluation objective, subjective, sommative, formative, diagnostique, critériée, auto-évaluation, co-évaluation, entre autres). Il abordera ensuite les caractéristiques des différents outils ou techniques d'évaluation employés en classe de langues (portfolio, grille, journal de bord, observation, tests, examens, certifications...), leurs buts, leurs avantages et inconvénients, ainsi que les critères pour garantir leur validité et fiabilité. La lecture critique de plusieurs articles et documents ainsi que la participation active des étudiant.e.s constitueront la dynamique de ce cours. Pour évaluer un cours sur l'évaluation, deux critères sont demandés : (i) la présence, la lecture des documents et la réalisation des différentes tâches tout au long du semestre seront obligatoires (2 absences max. seront tolérées) ; et (ii) la remise d'un dossier où les étudiant.e.s devront proposer un dispositif d'évaluation en classe de langue.

Huver, E. & Springer, C., 2011. *L'évaluation en langues*, Paris : Didier.

Tagliante, C., 2005. *L'évaluation et le Cadre Européen Commun*, Paris : CLE International.

Talbot, L., 2014. *L'évaluation formative, comment évaluer pour remédier aux difficultés d'apprentissage*, Armand Colin, Coll. U, sciences humaines et sociales.

Riba, P. & Mègre, B., 2014, *Démarche qualité et évaluation en langues*, Paris : Hachette.

Exemples de projets d'évaluation : <http://www.francaislangueseconde.fr/pistes-pourlenseignement/enseigner-avec-un-eleve-allophone/>

- **Ingénierie de la formation** (*Enseignant.e à définir ultérieurement*)

Dans ce cours, vous apprendrez à étudier, à concevoir, à gérer et à évaluer des programmes de formation en langues. Nous examinerons comment intégrer les besoins, les ressources et les objectifs dans une formation. Nous verrons des méthodes concurrentes pour plusieurs étapes du processus (analyses des besoins, types d'interventions et de dispositifs, méthodes de recueil des données, etc.) en fonction du contexte dans lequel la formation est commandée et doit être dispensée. À la fin du cours, les étudiant.e.s (enseignant.e.s ou futur.e.s enseignant.e.s) devront concevoir une formation en langue étrangère (sous la forme d'un dossier) répondant à une demande réelle ou simulée.

Ardouin T., 2003. *Ingénierie de formation pour l'entreprise. Analyser, concevoir, réaliser, évaluer*, Paris : Dunod.

Beau, D., 2005. *La boîte à outils du formateur*, Paris : Éditions d'Organisation.

Dennerly, M., 2007. *Piloter un projet de formation*, Paris : ESF.

Le Boterf G., 1999. *L'ingénierie des compétences*, Paris : Éditions d'Organisation.

Lebrun, M., Smidts, D. & Bricoult, G., 2011. *Comment construire un dispositif de formation ?*, Bruxelles : De Boeck.

Martin, J.-P. & Savary, É., 2012. *Intervenir en formation : 12 clés pour préparer, animer, évaluer*, Lyon : Chronique sociale (4^{ème} éd).

Noyé, D. & Piveteau, J., 2013. *Guide pratique du formateur*, Paris : INSEP (2^{ème} éd.).

Roegiers, X., 2003. *Analyser une action de formation*, Bruxelles : De Boeck Université (2^{ème} éd).

UE 10 - Enseignement à des publics spécifiques

=> 2 EC au choix dans la liste ci-dessous

Enseignement, apprentissage et insertion des personnes à besoins spécifiques (M. Perini)

Avec la mise en application de la logique d'accessibilité (loi de 2005), aujourd'hui un enseignant doit être à même d'accueillir dans sa classe tous les élèves/apprenants, avec tous types de particularités. Facile à dire ! Ce cours se propose donc d'apporter une base théorique et méthodologique pour pouvoir faire preuve de bon sens et de discernement lors de l'accueil d'une personne à besoin spécifique (PBS) : évaluation des besoins, recherche d'outils, personnes ressources et mise en place de démarches permettant l'inclusion de l'élève/apprenant dans un parcours d'apprentissage.

Trois points principaux seront abordés : prise en compte du handicap aux niveaux législatif (cadre de la loi de 2005) et scientifique (champ des disability studies) ; découverte de différents publics ; techniques d'enseignement permettant l'inclusion de ces publics.

Évaluation : Analyse d'une unité didactique conçue pour un public FLE « tout venant » et transformation en fonction d'un public particulier.

L'entrée dans l'écrit à l'âge adulte (C. Verdier)

Nous étudierons dans ce cours les différents publics pouvant être concernés par la problématique de l'entrée dans l'écrit à l'âge adulte (public peu ou non lecteur-scripteur dans sa langue maternelle) et les approches pédagogiques adaptées pour la mise en place des cours. Nous nous appuierons pour cela aussi bien sur des textes issus de la recherche que sur des études de cas afin de travailler l'analyse des besoins, la construction d'une séquence pédagogique adaptée et la construction d'un programme de formation spécifique pour ce public.

Modalité d'évaluation : dossier à rendre

Besse, J.-M., 2003. *Qui est illettré ?*, Paris : Retz.

Adami, H., 2009. *La formation linguistique des migrants*, Paris : CLE International.

Adami, H., 2020. *Enseigner le français aux adultes migrants*, Hachette FLE.

Enseignement précoce des langues (E. Lenart)

Ce cours rappelle brièvement les thèmes abordés dans le cours de Master 1 « Les enfants et les langues », à savoir les spécificités des apprenants enfants, les objectifs de l'enseignement des langues aux enfants, ainsi que l'historique de cet enseignement en France et dans le monde. Cependant, il se focalise essentiellement sur les aspects pédagogiques de l'enseignement pré-secondaire. Ainsi, sont présentés différentes méthodes de langues destinées aux enfants, des outils et techniques nécessaires à la mise en place d'un enseignement efficace : le jeu, la chanson, la littérature de jeunesse, les TICE. Nous abordons également le bilinguisme précoce et les pédagogies d'immersion, ainsi que des pédagogies innovantes (Montessori, Freinet). Une partie de chaque séance est consacrée à l'élaboration d'un cours de langue pour enfants.

Enseigner le français aux élèves allophones (T. Kadas-Pickel)

Ce cours vise à familiariser les étudiant.e.s qui se destinent à l'enseignement, avec la problématique des élèves allophones nouvellement arrivés en France. À cet effet, différentes thématiques liées à la scolarisation de ces élèves seront abordées et discutées de manière critique. Après l'analyse des circulaires officielles de l'Éducation nationale cadrant la scolarisation de élèves allophones (1970-2012) ainsi que l'évolution des structures mises en place pour l'apprentissage du français, seront discutés les concepts de culture, d'identité, d'acculturation, d'interculturalité/multiculturalité, de langues maternelle/première, de français langue étrangère, seconde, de français langue de scolarisation, d'enseignement des langues et cultures dites « d'origine », de l'ouverture à la diversité pluri-multi langagière et culturelle des publics scolaires, désormais promue par l'Europe.

Enfin, seront explorées des approches pédagogiques mises en place, sur le terrain, susceptibles de favoriser la réussite scolaire des élèves allophones à la fois dans le premier et dans le second degré (projets multilingues de lecture/écriture ; portrait linguistique ; autobiographie langagière ; littérature multilingue/multimodale...).

Français sur Objectifs Spécifiques (E. Lenart)

Ce cours permet d'acquérir une méthodologie du français sur objectifs spécifiques (FOS) et de s'approprier les différentes étapes d'élaboration d'un programme de formation en FOS. Son but est d'analyser les contextes de formations linguistiques pour des publics spécialisés et de concevoir des unités pédagogiques en FOS (sélectionner, analyser et didactiser des documents authentiques, adapter la démarche FOS à différents contextes). Le cours est conçu selon une approche participative et interactive. Des apports théoriques et méthodologiques alterneront avec le travail en groupes autour de l'analyse et de la conception d'unités pédagogiques.

Mangiante, J.-M. & Parpette, C., 2004. *Le Français sur objectif spécifique : de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours*, Paris : Hachette.

Mangiante, J.-M. & Parpette, C., 2011. *Le français sur objectif universitaire*, Grenoble : PUG.

Mourlhon-Dallies, F., 2008. *Enseigner une langue à des fins professionnelles*, Paris : Didier.

Langues de signes et annotation (suspendu en 2023/24)

Dans ce cours seront abordés les thèmes suivants, autour de l'annotation des corpus multimodaux et de leur évolution dans l'histoire récente de la linguistique :

- 1) Qu'est-ce qu'un corpus en linguistique ? Comment le constituer et comment l'exploiter ? Les corpus multimodaux et leur annotation.
- 2) Histoire et types d'écriture des LS (Jouison, HamNoSys, Sign Writing, etc.)

- 3) Histoire et types d'annotation des LS (Bébian, Stokoe, etc.)
- 4) Les logiciels multilinéaires : SignStream, Anvil, Elan
- 5) Initiation à la manipulation du logiciel Elan: notions d'acteur, de template, de vocabulaire contrôlé, de hiérarchisation, etc. Outils de requête.
- 6) Utilisation d'Elan en fonction de l'objet d'étude des étudiants (aide à la méthodologie du mémoire)

2^{ème} semestre

Master 1 DDLES

UE 5 - Fondamentaux en didactique II

=> 2 EC obligatoires

- **La composante culturelle et interculturelle de l'enseignement des langues** (*Enseignant.e à préciser ultérieurement*)

L'objectif de ce cours est d'offrir des outils théoriques et méthodologiques destinés à appréhender les notions relatives à la culture et à l'interculturel. Les objectifs majeurs d'une réflexion sur la culture-source sont de permettre la mise en évidence de la diversité des appartenances culturelles et d'empêcher la confusion entre identité et appartenances. Par ailleurs, la rencontre avec l'autre nécessite une prise de conscience des mécanismes caractérisant la culture-cible ; ceci afin de mieux comprendre les différences et de se familiariser avec d'autres manières de faire, de dire, de penser, etc. Autant d'aspects qui seront abordés dans ce cours à visée professionnalisante. À l'issue de la formation, les étudiant.e.s devront être capables de sélectionner des supports dont les contenus sont représentatifs de la culture-cible et de didactiser des documents pour la classe.

Beacco, J.-C., 2000. *Les dimensions culturelles des enseignements de langue*, Paris : Hachette.

Camilleri, C. & Cohen-Emerique, M., 1989. *Chocs de cultures : concepts et enjeux pratiques de l'interculturel*, Paris : L'Harmattan.

Zarate, G., 1995. *Représentations de l'étranger et didactique des langues*, Paris : Didier.

- **Métiers des langues** (A. Potolia)

Ce cours n'est pas à proprement parler un cours, mais plutôt une série de rencontres avec des professionnels de l'enseignement des langues qui permettront aux étudiant.e.s de se faire une idée précise et concrète des possibilités d'emplois et de déroulement de carrière qui s'offrent à eux à l'issue de leurs études. Des représentants des dispositifs pour les élèves allophones, du milieu associatif, des Alliances et de l'Institut français, ainsi que des auteurs de manuels de FLE, interviendront en cours pour parler de leur parcours et de leurs métiers. Des visites de différentes institutions (CIEP, Institut Français selon les possibilités seront également au programme.

UE 6 - Stage et mémoire

Stage (50h) – voir la section 4 (pp. 29-30) et consulter Moodle pour les modalités de validation du stage.

Enseignement d'une langue étrangère : Expérimentation (10h)

Mémoire M1 (note plancher de 10/20)

Enseignement d'une langue étrangère : Expérimentation (T. Pickel-Kadas)

NB. Une semaine pendant l'intersemestre (janvier) toute la journée. Une réunion de préparation sera organisée en amont à la fin du premier semestre. La date de cette réunion sera indiquée par un mail sur la liste de diffusion de Moodle et par un affichage dans le couloir du secrétariat.

Ce stage d'un type particulier est organisé par le département de Didactique des langues étrangères afin de donner l'occasion aux étudiant.e.s de devenir des enseignant.e.s face à un public d'apprenants le temps d'un cours. Il vise à : (1) mettre en pratique les acquis du premier semestre, et en particulier ceux du cours de Méthodologie de la didactique ; (2) bénéficier d'un regard pédagogique, humain, et individualisé sur les pratiques enseignantes tâtonnantes des stagiaires ; (3) faire prendre conscience de la complexité du métier d'enseignant.e, afin que les étudiant.e.s abordent le stage d'observation avec un regard plus professionnel et plus pratique ; (4) faire découvrir aux stagiaires leur style

d'enseignement, leurs qualités pédagogiques, leurs faiblesses éventuellement, et les faire réfléchir à leur projet professionnel et à d'éventuelles solutions si besoin. La langue enseignée est libre.

Du point de vue de l'organisation, les stagiaires dispensent un cours, observent une journée de cours et sont apprenant.e.s d'une langue pendant une journée.

Merieu Ph., 2013. *Pédagogie, des lieux communs aux concepts clés*, Issy-les-Moulineaux : ESF éditeur.

Muller F., 2015. *Le manuel de survie à l'usage de l'enseignant (Même débutant)*, Paris : Éd. de l'Étudiant.

Cowley S., 2010. *Teaching Skills*, Chichester: Wiley & Sons, coll. For Dummies.

UE 7 - Option parcours - 2 EC au choix parmi les cours suivants

Il est possible que certains cours ne soient pas ouverts : la liste définitive sera disponible au Secrétariat et sur Moodle avant le début du Semestre 2.

Acquisition et psycholinguistique (M. Watorek)

Ce cours est destiné à faire connaître des recherches actuelles en acquisition (langues premières et secondes, bilinguisme, lecture etc.) et en psycholinguistique (compréhension/production du langage écrit et oral). Par ailleurs, il s'agit d'aborder les méthodologies utilisées en acquisition des langues et psycholinguistique (recueil et analyses de corpus, méthode expérimentale), et de réfléchir sur la pertinence des données par rapport aux questions et aux objectifs d'une recherche. Nous aborderons des techniques de recueil des données contrôlées en situations expérimentales (compréhension, production), utilisées auprès des enfants ainsi qu'auprès des adultes ; et des techniques de recueil des données spontanées souvent utilisées dans l'étude de l'acquisition des L2.

L'évaluation sera basée sur la moyenne des deux notes :

- la note des exposés oraux portant soit sur le projet de mémoire (en fonction de l'état d'avancement du mémoire), soit sur une problématique définie avec l'enseignant,
- la note du DST final.

Anthropologie culturelle (S. Katsiki)

Ce cours s'attache à examiner les variations culturelles dans le fonctionnement de la communication humaine, susceptibles d'intervenir dans la rencontre interculturelle. Il s'agira d'explorer différents domaines issus de l'anthropologie culturelle, qui placent l'activité langagière au centre de leur intérêt, comme l'anthropologie linguistique, l'ethnographie de la communication, la sociologie interactionnelle, la théorie des actes de langage et la pragmatique contrastive. L'observation du fonctionnement de la politesse et de l'impolitesse linguistiques, à travers l'étude d'actes rituels et de termes appellatifs, au sein des échanges francophones, mais aussi en comparaison avec d'autres univers communicatifs, et en particulier avec le grec, permettra de réfléchir sur le rapport dialectique qui existe entre la langue et la culture, tel que celui-ci se manifeste notamment dans les intraduisibles, définis comme des symptômes de la différence des langues.

Didactique de la littérature francophone (S. Katsiki)

Ce cours interroge la place de la littérature dite francophone dans le domaine de la didactique des langues et des cultures. La littérature francophone, envisagée comme une littérature à la croisée des langues, où le français cohabite avec d'autres idiomes, présente un intérêt tout particulier pour l'apprentissage et l'enseignement du français langue étrangère, qui s'inscrit désormais dans une perspective plurilingue et interculturelle. Une part importante sera accordée aux écrivain.e.s translingues, ces francophones exilé.e.s ayant fait le choix d'écrire dans une langue autre que la leur, dont les œuvres singulières constituent une source inépuisable de réflexion linguistique et d'exploration didactique.

Didactique de l'écrit (M. Perini)

Il s'agira dans ce cours de travailler des éléments transversaux sur l'écrit et sa didactique afin d'acquérir le recul pour concevoir des séquences d'enseignement de l'écrit ou incluant l'écrit auprès de publics divers par l'âge (enfants/adultes), la langue (FLM/FLES) ou le degré de scolarisation (adultes scolarisés/non scolarisés). Le cours sera organisé en quatre modules :

1/ L'écrit en tant qu'objet social et culturel, nécessitant nécessairement une acculturation, garante d'une réelle entrée dans l'écrit. Nous verrons en cela le rôle joué par l'école / la formation de base et nous questionnerons les concepts de littératie et d'alphabétisation.

2/ Choix, analyse et exploitation de document écrit en classe

3/ Les voies d'entrées dans la lecture-écriture : repères critiques

Validation : dossier en groupe : vous devrez choisir un document, en réaliser une analyse pré-pédagogique puis créer une séquence de cours incluant des activités de compréhension et de production écrite en lien avec le document analysé.

Didactique de l'oral (*suspendu en 2023/24*)

Didactique de la prononciation (F. Santiago)

Le cours abordera les différentes techniques, méthodes et approches que peuvent envisager les enseignants pour améliorer la prononciation des étudiant.e.s de L2. Il se propose d'examiner les approches didactiques et les modèles issus des recherches empiriques traitant de l'acquisition de la phonétique et la phonologie de L2 (production orale, perception auditive, perception audio-visuelle, impact des systèmes d'écriture dans la prononciation et la perception auditive, prosodie, compréhension orale, etc.). Pendant le cours, seront analysés différents types d'exercices, activités et pratiques de classe à la lumière de ces approches (activités théâtrales, chansons, jeux, corps et prononciation, mémorisation, paires minimales, correction articulatoire traditionnelle, etc.). À la fin du cours, les étudiant.e.s devront remettre une unité didactique originale afin d'améliorer un problème de prononciation dans une L2 quelconque destinée à un public en particulier. Les supports pour ce dossier (création des exercices sonores, visuels ou audio-visuels) devront être inédits et fondés sur les lectures et activités réalisées en cours.

Didactique de l'anglais, didactique de l'anglais de spécialité (G. Le Cor, DEPA, UFR LLCER)

Ce séminaire est dispensé en anglais.

Le séminaire s'attachera aux différentes stratégies à mettre en œuvre pour l'enseignement de l'anglais en contexte spécifique (d'un point de vue théorique et en partant d'exemples concrets). Comment concevoir un cours d'anglais destiné à des élèves de primaire ? Comment enseigner l'anglais de spécialité (anglais scientifique, anglais économique) sans avoir une double formation (anglais et sciences, anglais et économie...) ? Il s'agira, donc, de se familiariser avec différentes langues-cultures de spécialité, d'étudier les problématiques propres à leur enseignement, et également de concevoir des séquences de cours.

Sarré C. & Whyte, S., 2016. "Research in ESP teaching and learning in French higher education: developing the construct of ESP didactics", *ASp*, n° 69, 139-164. En ligne : <http://asp.revues.org/4834>

Hutchinson, T., & Waters, A., 1987. *English for Specific Purposes: A learning-centered approach*, Cambridge: Cambridge University Press.

Hutchinson, T., & Waters, A., 1987. *English for Specific Purposes: A learning-centered approach*. Cambridge : Cambridge University Press.

Grammaire et didactique des langues (G. Li)

Dans ce cours seront abordées quelques questions fondamentales concernant l'enseignement-apprentissage de la grammaire. Il sera question de la polysémie du mot « grammaire », de la grammaticalisation des lectures d'apprenants, des démarches possibles pour traiter la grammaire en classe de FLE (de manière implicite/explicite, pour un apprentissage inductif vs. déductif) et des grammaires de référence. Un tour d'horizon sur l'évolution des méthodologies du FLE va mettre en évidence le changement de statut de la grammaire, qui actuellement n'est plus considérée comme une fin en soi mais comme un moyen au service de la communication. Face à cette évolution, nous allons approfondir la notion de grammaire sémantique, la relation entre objectifs linguistiques et objectifs fonctionnels, la progression qui en découle, l'importance de la découverte des règles et des activités de conceptualisation, l'utilisation des documents authentiques.

Besse, H. & Porquier, R., 1991. *Grammaire et didactique des langues*, Paris : Hatier/Didier.

Courtilon, J., 2001. « La mise en œuvre de la grammaire du sens dans l'approche communicative », *Études de Linguistique Appliquée* n°122.

Germain, C. & Seguin, H., 1998. *Le point sur la grammaire*, Paris : CLE International.

Revue *Études de Linguistique Appliquée*, 2001. Pratiques de l'enseignement et de l'apprentissage de la grammaire, n°122 vol. 2, n° thématique.

L'enfant et les langues (E. Lenart)

L'enseignement « précoce » des langues étrangères soulève toujours une polémique sur l'âge le plus propice pour débiter l'enseignement d'une langue étrangère aux enfants. Ce cours propédeutique se propose de répondre à la question suivante : comment envisager l'enseignement des langues aux enfants de manière efficace et à la fois réaliste ? Il s'articule autour de trois volets thématiques : l'apprenant enfant et ses spécificités, l'école : constantes, évolutions et questionnements, et les pratiques pédagogiques : objectifs, méthodes et moyens.

Politiques linguistiques (*enseignant.e à préciser ultérieurement*)

Ce cours se propose d'analyser les politiques linguistiques sur l'ensemble de la planète, puis de resserrer l'angle de champ sur la francophonie et la coopération entre les pays francophones. La période historique va des années 60 à nos jours, avec des prolongements vers l'histoire plus ancienne lorsque c'est nécessaire.

Après des périodes d'assimilation linguistique autoritaire, les états-nations, puis les ensembles supra-étatiques, comme l'Union européenne ou l'ASEAN par exemple, ont élaboré des politiques d'aménagement linguistiques plus subtiles, impliquant les notions de plurilinguisme, de multilinguisme, suivant les travaux des sociolinguistes. Ces politiques, au-delà des questions linguistiques et éducatives, ont évidemment un impact économique et un impact géopolitique sur les questions de relations internationales. Les notions d'aménagement linguistique, de politique linguistique, de politique linguistique éducative, de plurilinguisme et de multilinguisme seront redéfinies et mises en œuvre dans l'analyse des situations de différents pays, communautés linguistiques et organisations internationales.

Le cours se focalisera ensuite sur les notions de francophonie, d'aide au développement, de coopération. Quelles sont les spécificités de la coopération francophone ? Les notions et valeurs convoquées par l'Organisation Internationale de la Francophonie ? Comment peut-on imaginer le futur de la Francophonie, et de ses rapports avec d'autres sphères d'influence linguistique ?

On lira et consultera à titre de préparation ces ouvrages en ligne et sites d'informations :

- Le guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives du Conseil de l'Europe et ses études préparatoires : http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Guide_niveau3_FR.asp
- Le site de l'Université de Laval sur *L'aménagement linguistique dans le monde* qui offre une vue pays par pays des politiques linguistiques et une typologie de ces politiques : <http://www.axl.cefal.ulaval.ca/>

En ce qui concerne la Francophonie, en consultera avec profit les textes en ligne [sur le site de l'OIF](#) ainsi que sur les différents sites des organisations francophones d'aide au développement :

- France : <http://www.transparence-aide.gouv.fr/about/>
- Belgique : <http://www.acodev.be/la-cooperation-au-developpement/institutions-gouvernementales-belges>
- Nations unies, Objectifs du millénaire : <https://www.un.org/fr/millenniumgoals/beyond2015>
- Canada : http://www.ccic.ca/ccic/ccic_f.php

Production langagière et acquisition L1 et L2 (S. Colonna, M. Watorek)

La première partie du cours sera consacrée à la présentation des principales méthodologies expérimentales utilisées pour l'étude de la production du langage. Les principaux modèles psycholinguistiques de la production seront également introduits.

La seconde partie du cours a comme objectif de donner des outils théoriques et méthodologiques permettant l'analyse du processus de construction du discours. Après avoir présenté le modèle de production langagière de Levelt (1989) et celui d'analyse de discours proposé par Klein et von Stutterheim (1991), dit modèle de la *quaestio*, nous analyserons les discours oraux produits par des locuteurs natifs de différentes langues et par des apprenants des langues secondes. Nous aborderons la question d'un impact possible des caractéristiques systémiques des langues sur la construction du discours. Nous nous pencherons également sur les questions relevant de l'acquisition des langues à travers l'activité de production.

En fonction du nombre d'étudiants, la note finale de cet EC sera la moyenne de la note d'un exposé présenté individuellement et de la note d'un dossier ou du DST final.

Klein, W. & von Stutterheim, C., 1991. "Text structure and referential movement", *Sprache und Pragmatik*, n° 22, pp. 1-32.
Levelt, W.J.M., 1989. *Speaking: from intention to articulation*, Cambridge, Mass.: MIT Press.

Aspects linguistiques et sociolinguistiques des langues des signes (I. Fusellier)

Ce séminaire sera consacré à certains aspects linguistiques, sociolinguistiques et didactiques des langues des signes (LS). La démarche de travail est fondée sur un apport croisé et complémentaire de plusieurs approches : sémiologique, sociolinguistique, linguistique et didactique. Le programme sera développé en trois axes principaux : langues et sociétés (sociolinguistique des LS) variation et norme (bilinguisme et bimodalité, acquisition atypique et création des LS), sémiogénèse et didactique des LS (diglossie en LS, gestualité et LS, grammaire des LS émergentes, iconisation de l'expérience dans les jeux du langage et dans l'enseignement d'une LS). Les axes seront abordés sous l'éclairage de plusieurs points de vue (théoriques et empiriques).

RÉFÉRENCES INDICATIVES :

Ouvrages/articles :

- Cuxac, C., 2000. *La Langue des Signes Française (LSF) - Les voies de l'iconicité*. Bibliothèque de Faits de Langues n° 15-16. Paris : Ophrys.
- Blondel, M., 2009. « Acquisition bilingue LSF-français : L'enfant qui grandit avec deux langues et dans deux modalités ». *Aile...Lia*, pp. 169-194. <http://aile.revues.org/4520>
- Bouvet, D. (1989), « La parole de l'enfant sourd. Pour une éducation bilingue de l'enfant sourd ». Paris : PUF. Collection. Le fil rouge.
- Fusellier-Souza, I., 2003). « Apprentissage institutionnel d'une troisième langue par les apprenants sourds. Discussion autour d'une approche bilingue dans l'enseignement d'une langue vivante », *Langue Française*, n° 137, pp. 86-104.
- Fusellier-Souza, I., 2006. « Processus de création et de stabilisation lexicale en Langues des Signes (LS) à partir d'une approche sémiogénétique ». *Glottopol* - Revue en ligne, n° 7. http://www.univrouen.fr/dyalang/glottopol/numero_7.html
- Leroy, E., 2010. *Didactique de la langue des Signes Française, langue 1, dans les structures d'éducation en langue des signes : attitudes et stratégies pédagogiques de l'enseignement sourd*. Thèse de doctorat. Université Paris 8. Sous la direction de C. Cuxac.
- Morillon, F., 2001. *Le corps pour le dire : dimensions gestuelle et visuelle du langage : pour une approche didactique de la Langue des Signes Française enseignée à l'entendant*. Thèse de doctorat Sciences du Langage soutenue à l'Université de Nantes.

Reuves :

- Sourds et langues des signes. Norme et variations, numéro spécial de la revue *Langage et Société*, n° 131, numéro coordonnée par B. Garcia et M. Derycke, 2010.
- Enseigner et apprendre en LSF : vers une éducation bilingue, *La nouvelle revue de l'ALS*, Hors-Série, juin 2005.
- Les Langues des Signes (LS) : recherches sociolinguistiques et linguistiques, *Glottopol* n° 7, numéro coordonné par R. Sabria, janvier 2006.
- Les Langues des Signes (LS) : Langues des signes. Langues minoritaires et sociétés, *Glottopol* n° 27, numéro coordonné par R. Sabria, janvier 2016.
- Contacts Sourds-Entendants. Grandir et apprendre en langue des signes. Oui, mais comment ?* GERS, L'Harmattan. Actes de la journée d'étude du 29 janvier 2011.

Regards croisés sur les langues des signes (pas de prérequis en LSF) (I. Fusellier-Souza)

Attention ! En 2023/24, cet EC sera exceptionnellement dispensé au 1^{er} semestre, mais la note sera enregistrée au 2nd semestre.

Ce cours vise à porter des regards croisés sur les langues des signes et la communauté Sourde de façon interdisciplinaire : linguistique, sociolinguistique, sémiologie, anthropologie, histoire, didactique, psychologie. Des enjeux linguistiques, socio-éducatifs, culturels/interculturels de la communauté sourde seront étudiés à partir des thèmes suivants :

- Langues des signes et histoire (naturelle et institutionnelle)
- Langues des signes et Sciences (apport de l'objet langue au monde scientifique)
- Langues des signes et linguistique de corpus (description de l'objet langue)
- Langues des Signes et technologie/Médias (langue, monde visuel et imagerie)
- Langue des Signes et Arts (langue et littérature)

RÉFÉRENCES INDICATIVES :

- Cuxac, C., 2000. *La Langue des Signes Française (LSF) - Les voies de l'iconicité*. Bibliothèque de Faits de Langues n° 15-16. Paris : Ophrys.
- Cuxac, C., 2001. « Les langues des signes : analyseurs de la faculté de langage ». *Aile* n° 15, pp. 11-36.
- Fusellier-Souza, I., 2006. « Emergence and development of Signed Languages: from diachronic ontogenesis to diachronic phylogenesis ». *Sign Language Studies*, volume 7, n° 1, Gallaudet University Press. pp. 30-56.
- Garcia, B. et Derycke, M., 2010. Sourds et Langues des signes. Norme et variations. Numéro spécial de la revue *Langage et Société*, n° 131, Paris : Fondation Maison des Sciences de l'Homme.
- Garcia, B., et Sallandre, M.-A., 2014. « Reference resolution in French Sign Language (LSF) », In P. Cabredo Hofherr & A. Zribi-Hertz (eds), *Crosslinguistic studies on Noun Phrase structure and reference*, Syntax & Semantics series, vol. 39, Leiden/Boston: Brill, pp. 316-364.

Johnston, T., Van Roekel J. & Schembri A., 2015. « On the Conventionalization of mouth actions in Australian Sign Language». *Language and Speech*, vol. 59, n° 1, pp. 3-42.
https://www.researchgate.net/publication/276832270_On_the_Conventionalization_of_Mouth_Actions_in_Australian_Sign_Language

4^{ème} semestre

Master 2 DDLES

UE 11 – Options parcours II (2 EC au choix dans la liste)

Les 2 EC sont à choisir dans la liste des options en M1 UE7 (à l'exception des cours déjà validés en M1)

UE 11 – Stage et Mémoire

- **Mémoire (note plancher de 10/20)**
- **Stage** (120h) : voir sur Moodle les modalités de validation du stage.

Voir la section 4 (pp. 29-30) et consulter Moodle pour les modalités de validation du stage

3.3. Parcours LAVS

EC fondamentaux

4 EC fondamentaux sont dispensés dont « Phonétique » et « Phonologie » au 1^{er} semestre, et « Syntaxe » et « Sémantique » au 2nd semestre.

EC fondamentaux peuvent être validés soit en M1, soit en M2. Indépendamment de l'année du Master où ces EC sont validés, il est important que tout étudiant.e valide les 4 EC fondamentaux au cours de deux années du Master.

EC au choix

Afin de permettre aux étudiant.e.s de personnaliser leur parcours, à part les 4 EC fondamentaux obligatoires, les étudiant.e.s choisissent des EC dans la liste de cours proposés par l'UFR SDL et par l'UFR LLCER. Ces cours sont ouverts à la fois aux étudiants de M1 et de M2 (sauf mention contraire).

1^{er} semestre

MASTER 1 LAVS

UE 1 : Tronc commun

- **Diversités théoriques en SDL** (coordonné par M. Watorek)

Voir descriptif, p. 9

UE 2 (1 EC fondamental au choix)

- **Phonétique** (T. Kamiyama)

Langues : français et anglais

Ce cours a pour objectif d'acquérir ou d'approfondir, en fonction des pré-acquis des participant.e.s, les connaissances sur les principes de base de la phonétique articulatoire à travers des exemples tirés de diverses langues du monde. Nous allons suivre les tableaux de l'API (les consonnes pulmonaires, les consonnes non-pulmonaires, les voyelles et la prosodie ainsi que les symboles diacritiques), à l'aide de fichiers sonores et d'outils de visualisation de la parole (oscillogramme, spectrogramme, courbe de la fréquence fondamentale, image IRM, ...). Il sera demandé aux participant.e.s d'apprendre à percevoir et à produire les sons étudiés pendant le cours, ainsi que de comprendre les gestes articulatoires et leurs conséquences (acoustiques et perceptives), ce qui constituera une compétence de recherche utile à tous les niveaux d'analyse linguistique.

Évaluation : un partiel mi-semestre (40%) et un partiel final (60%).

- **Phonologie** (N. Faust)

Dans ce cours, nous revisiterons les axiomes fondamentaux de l'étude de l'organisation des sons dans la langue, c.-à-d. la phonologie. Après un réexamen des concepts de représentation sous-jacente et représentation de surface, nous nous tournerons vers l'étude de deux phénomènes, l'allomorphie et les effets de paradigme. Nous lirons des articles scientifiques sur ces thématiques, et nous les analyserons ensemble. À travers cette étude, nous examinerons les implications des différentes analyses de ces phénomènes pour l'architecture du langage en général et le fonctionnement interne de chaque module du système langagier (phonétique, phonologie, morphologie, syntaxe) par rapport aux sons.

Liste des EC au choix, ouverts aux étudiant.e.s de Master 1 et de Master 2

COURS UFR SDL :

- **Langage, philosophie et sciences (mutualisé avec le Master Philosophie)** (M. Barra-Jover)

Si nous nous demandons quelles sont les connaissances de telle ou telle société et quel est le lien entre les connaissances de chaque individu et les connaissances attribuées à cette société, nous constatons que la réponse est tout sauf facile. Mais elle devient encore plus difficile si nous cherchons à cerner ce que les membres d'une société partagent comme connaissances.

Dans ce séminaire nous allons proposer pour les connaissances d'une société un modèle où la place centrale, celle des connaissances partagées par tous les membres d'une société donnée, est occupée par la « connaissance sémantique ». Cette connaissance sémantique permet une représentation intersubjectivement partagée du monde et est acquise à travers le langage qui la porte et la façonne. Autour de la connaissance sémantique se trouve la « connaissance encyclopédique » qui, tout en étant idéalement disponible pour tous, n'est pas partagée mais distribuée entre les membres d'une société. Elle peut être « normative » (scientifique, légale, religieuse) ou « non normative » (philosophique, littéraire).

Nous chercherons à comprendre le processus par lequel certaines connaissances encyclopédiques, donc distribuées, parviennent à s'implanter dans la connaissance sémantique, autrement dit, comment deviennent-elles partagées.

Nous explorerons aussi la possibilité d'introduire dans ce modèle la production artistique « non-propositionnelle », c'est-à-dire les arts plastiques et la musique.

- **Norme et usage** (*suspendu en 2023/24*)

Ce cours, destiné à faire connaître les spécificités du travail de recherche, s'adresse également aux étudiants impliqués dans la rédaction d'un mémoire.

Le cours aborde les questions de grammaire française standard et non-standard. On étudiera les propriétés qui font contraste entre le français standard et le français non standard. Les thèmes abordés dans ce cours sont l'acceptabilité, l'(a)grammaticalité, les acceptions du terme grammaire, norme et usage, usages « fautifs », usages et évolutions linguistiques.

- **Séminaire de linguistique** (C. Pozniak & C. Hauser)

Prérequis : aucun

Ce cours constitue un prérequis pour suivre le cours « linguistique expérimentale » au second semestre. Il s'agit d'une introduction aux thématiques (production, compréhension/perception, acquisition, troubles du langage) de la psycholinguistique et la linguistique expérimentale plus spécifiquement. Nous verrons notamment la démarche scientifique utilisée dans ces domaines pour élaborer des expériences sur le langage parlé et signé.

Compétences visées :

- comprendre la différence entre psycholinguistique, neurolinguistique, linguistique descriptive et formelle
- comprendre la démarche scientifique nécessaire à la création d'une expérience
- développer un esprit critique quant aux modalités d'un protocole expérimental

Évaluation : deux examens sur table

Bibliographie : Fournie en cours de semestre.

- **Problématiques en linguistique française et comparative** (L. Nash)

Ce cours, ouvert aux étudiant.e.s de M1 et M2 en LAVS ou DDLES, aborde une série de problèmes en linguistique comparative. La perspective va du français vers différentes langues appartenant à des familles de langues non-génétiquement reliées au français. On se concentrera sur certains contrastes grammaticaux saillants entre le français et ces autres langues. Seront abordés en particulier : l'ordre des mots, la structure du groupe verbal, le passif, le causatif, les phrases relatives.

Prérequis : bonne connaissance des fondamentaux de l'analyse syntaxique/grammaticale ; la lecture aisée des textes linguistiques en anglais.

Référence :

La Grande Grammaire du Français (dir. Anne Abeillé, Danièle Godard). Actes Sud. 2022.

- **Cognition et activités d'apprentissage en L2** (S. Benazzo et M. Watorek : 2 groupes)

Ce cours vise à faire réfléchir sur les rapports entre processus d'appropriation d'une L2 et cognition. Nous allons d'abord esquisser l'évolution des hypothèses sur l'acquisition de la LM par l'enfant et d'une L2 par l'adulte. Ensuite l'attention sera centrée sur la notion d'interlangue (ou lecte d'apprenant) et sur quelques facteurs cruciaux dans sa construction (impulsion à apprendre, capacité linguistique, accès à la langue) en prêtant une attention particulière au rôle de la langue maternelle (et des autres langues connues), ainsi qu'à l'influence de certaines démarches didactiques en classe de langue.

- **Linguistique de la LSF et des LS** (E. Martinod/A. Dadone)

Voir descriptif dans les cours du parcours de DDLES

- **Acquisition de la L1 et bilinguisme** (S. Colonna)

Ce cours présente les principales méthodologies expérimentales utilisées dans l'étude de l'acquisition du langage par l'enfant. Les étapes de l'acquisition langagière chez l'enfant qui acquiert une ou plusieurs L1 seront exposées. Les séances seront organisées autour de l'étude d'articles princeps dans le domaine de l'acquisition de la L1 et du bilinguisme chez l'enfant. L'évaluation du cours consistera à présenter un de ses articles sous la forme d'un court exposé. La liste des articles étudiés sera communiquée lors des premières séances.

- **Langues de signes et annotation** (*suspendu en 2023/24*)

Voir descriptif dans les cours du parcours de DDLES

- **Acquisition du temps et de l'espace** (G. Li)

Voir descriptif dans les cours du parcours de DDLES

- **Communication exolingue, situations plurilingues et bilinguisme** (S. Benazzo)

Voir descriptif dans les cours du parcours de DDLES

COURS UFR LLCER

Pour plus d'informations, consultez la [page internet de la Licence LLCER Mondes anglophones](#).

- **Langage et société** (D. Glynn, G. Désagulier, en anglais)

Language and the society it encodes are entirely entwined. Firstly, language is as varied as the society that produces it. In simple descriptive terms, an accurate picture of language, or a "grammar", must be sensitive to this variation. How can we scientifically include the effects of social variation on linguistic structure in its description? Secondly, language is a social vehicle and instrument of social expression, which can, therefore, be studied as the basis for understanding society *per se*. Can we identify hidden structures in our society through such analysis? The course aims to be largely practical with a focus on group work and individual original projects. The first 3 classes are devoted to establishing the theoretical assumptions and research questions of the field. However, from that point on, the focus is how to do sociolinguistics rather than what it entails.

- **Linguistique de corpus** (D. Henkel, en français)

Le cours d'initiation à la méthodologie en linguistique de corpus sera consacré en majeure partie à l'utilisation d'outils informatiques permettant de constituer et d'interroger de différentes manières un corpus électronique. Ce cours vise à apporter des réponses à la fois théoriques et pratiques aux questions suivantes : Qu'est-ce qu'un corpus électronique ? Quels types de recherches peut-on effectuer sur des textes numérisés ? (Initiation aux outils de base du concordancier AntConc.) Qu'est-ce qu'un corpus « étiqueté » ? Quelles analyses supplémentaires les étiquettes par lemme et/ou catégorie grammaticale autorisent-elles par rapport au texte brut ? (Entraînement à la recherche de collocations et à la recherche syntaxique par expressions rationnelles (regex).)

UE 7 : 1 EC fondamental au choix :

- Phonétique
- Phonologie

Voir descriptifs ci-dessus dans l'UE 2 du 1^{er} semestre du Master 1

UE 8 : 3 EC au choix dans la liste ci-dessus (dans l'UE 3 du 1^{er} semestre du Master 1)**UE 4 : Tronc commun****UE 5 : 1 EC fondamental au choix (syntaxe, sémantique) et 1 EC dans la liste au choix****Fondamentaux**

- **Syntaxe** (Elena Soare)

Ce cours, ouvert à la fois aux étudiants de M1 et de M2, est un cours fondamental de la maquette du Master LAVS. Il propose une mise à niveau avancée dans la Théorie syntaxique générative. Ayant comme point de départ le niveau du mot, il introduit ensuite la constituance et la structure de la phrase avec la Théorie X-Barre. Le concept de transformations (mouvement) est également exploité, aussi bien au niveau de la phrase simple qu'au niveau de la phrase complexe. La distinction entre montée et contrôle est étudiée, et la Théorie du Liage est également introduite. Le cours est basé sur un manuel récent : Koopman, Sportiche et Stabler (2014) *An Introduction to Syntactic Analysis and Theory*, Blackwell. Les étudiants seront évalués sur la base de plusieurs devoirs maison.

- **Sémantique** (C. Beyssade)

Ce cours pose la question du sens des énoncés, de la manière de le représenter, de l'analyser, de le définir. On verra, au travers d'études spécifiques concrètes, comment formuler la question pour y apporter une réponse peut-être partielle, mais objective, méthodique, argumentée. Au cours du semestre, on s'attachera à distinguer sens explicite et sens implicite en caractérisant plusieurs types d'inférences : les implications, les implicatures (conversationnelles et conventionnelles) et les présuppositions. Les analyses présentées porteront sur des données du français, mais on montrera que le type de questionnement comme les outils utilisés se transposent sans difficulté d'une langue à l'autre. Les étudiants seront évalués en contrôle continu : un compte-rendu de lecture sera à faire au cours du semestre sous la forme d'un exposé et un ou deux devoirs sur table auront lieu en milieu et en fin de semestre.

Beyssade, C., 2017. *Sous le sens : pour une sémantique multidimensionnelle*, Vincennes : Presses Universitaires de Vincennes.

Beyssade, C. (éd.), 2020. *Les implicatures : au-delà du sens littéral*, Londres : Iste Éditions.

Chierchia G. & Sally Mc Connell-Ginet, 1990. *Meaning and Grammar*, MA: MIT.

Godart-Wendling B. & Raid, L. (éds.), 2016. *À la recherche de la présupposition*, Londres : Iste Éditions.

McCawley, J. D., 1991. "Contrastive negation and metalinguistic negation", *The proceedings of the 27th Annual Meeting of the Chicago Linguistics Society (CLS 27)*, pp. 189-206. URL : https://pdfhall.com/queue/mccawley-contrastive-negation-and-metalinguistic-negation-cls-27_5b26b6ad097c47d5678b4575.html

Liste des EC au choix, ouverts aux étudiant.e.s en Master 1 et Master 2

COURS UFR SDL :

- **Acquisition et psycholinguistique** (M. Watorek)

Ce cours est destiné à faire connaître des recherches actuelles en acquisition (langues premières et secondes, bilinguisme, lecture etc.) et en psycholinguistique (compréhension/production du langage écrit et oral). Par ailleurs, il s'agit d'aborder les méthodologies utilisées en acquisition des langues et psycholinguistique (recueil et analyses de corpus, méthode expérimentale), et de réfléchir sur la pertinence des données par rapport aux questions et aux objectifs d'une recherche. Nous aborderons des techniques de recueil des données contrôlées en situations expérimentales (compréhension, production), utilisées auprès des enfants ainsi qu'auprès des adultes ; et des techniques de recueil des données spontanées souvent utilisées dans l'étude de l'acquisition des L2.

L'évaluation sera basée sur la moyenne des deux notes :

- la note des exposés oraux portant soit sur le projet de mémoire (en fonction de l'état d'avancement du mémoire), soit sur une problématique définie avec l'enseignant,
- la note du DST final.

- **Production langagière et acquisition en L1 et L2** (S. Benazzo et S. Colonna)

Voir descriptif dans les EC du parcours DDLES

- **Regards croisés sur les langues des signes** (pas de prérequis en LSF) (I. Fusellier-Souza)

Voir descriptif dans les EC du parcours DDLES

- **Linguistique expérimentale** (C. Pozniak & C. Hauser)

Pré-requis : Il faut avoir pris au premier semestre le cours de séminaire linguistique.

Ce cours est une introduction à la linguistique expérimentale. Pendant le semestre, les étudiant.e.s apprendront à monter une expérience sur un phénomène linguistique précis (en langue parlée et en langue signée). Cela passera par la formulation d'une hypothèse linguistique, la création d'un design expérimental, la passation d'expériences sur Internet et l'analyse des résultats.

Compétences visées :

- Travailler en groupe ;
- Monter une expérience ;
- Se familiariser avec un logiciel de montage d'expérience ;
- Comprendre ce qu'est une hypothèse linguistique ;
- Analyser des résultats en lien avec l'hypothèse de départ.

Évaluation : questionnaires à faire à la fin des séances + présence aux séances + un dossier à rendre en fin de semestre.

Bibliographie : Fournie en cours de semestre.

- **Pratique de la recherche en linguistique** (N. Faust)

Pour ce cours, nous allons suivre les pas d'un linguiste de terrain. Nous irons à la rencontre d'un locuteur d'une langue inconnue, avec le but de comprendre et décrire divers aspects de la grammaire et de l'usage de cette langue. La langue sera celle d'un étudiant, du professeur ou d'un invité. Nous nous concentrerons sur les aspects qui intéressent les étudiants du cours. Au cours de l'investigation, nous aborderons divers problèmes du travail de terrain, comme p.ex. le biais de sa propre langue, la variation phonétique et la mise en place de l'inventaire phonémique de la langue. Nous apprendrons à problématiser les données découvertes pour les préparer à la recherche pointue, et à chercher de la littérature sur le thème ciblé. Tout au long du cours, les étudiants prépareront des comptes rendus des faits vus en cours. C'est ces comptes rendus qui serviront de base pour la notation.

COURS UFR LLCE :

Pour plus d'informations, consultez la [page internet de la Licence LLCER Mondes anglophones](#).

- **Morphologie et syntaxe de l'arabe** (D. Saidi, en français)

L'objectif principal de ce cours est d'étudier certains aspects morphosyntaxiques de l'arabe standard (syntaxe de la phrase, variation de l'ordre des mots et ses motivations fonctionnelles, valence verbale et voix grammaticale via la morphologie dérivationnelle). Il s'agit d'acquérir une compétence pratique de la langue à travers l'étude de la morphologie et de la syntaxe qui règlent ses structures et son système. Il s'agit également d'acquérir une compétence théorique de la langue et d'initier à la consultation des grammaires de référence de l'arabe.

- **Sémiologie texte/image** (S. Tabacaru, en anglais)

Dans ce cours, nous adapterons les outils permettant de rendre compte de la créativité et de l'innovation linguistiques aux domaines du texte et de l'image. Le but sera d'analyser en termes véritablement linguistiques des phénomènes de créativité et d'innovation jusque-là réservés au seul champ de la sémiotique et de la communication. Nous utiliserons des concepts de la linguistique cognitive, par exemple la métaphore conceptuelle (Lakoff & Johnson, 1980), le cadre conceptuel (*frame semantics* : Fillmore, 1976, 1982), ou l'intégration conceptuelle (Fauconnier & Turner, 2002). Les exemples seront tirés de la presse écrite, de publicités textuelles et/ou graphiques récentes, d'interactions verbales et gestuelles à l'œuvre dans certains programmes télévisés et films en langue anglaise. En fin de semestre, les étudiants remettront un projet sur une étude de cas authentique de leur choix tiré des médias anglophones

- **Phonétique expérimentale et sociophonétique** (E. Pépiot, T. Kamiyama, I. Didirkova, en français)

Ce cours présentera différentes branches des sciences phonétiques : phonétique articulatoire (organes de la parole, API...), phonétique acoustique (fréquence fondamentale, fréquences de résonance...), phonétique perceptive (traitement descendant/ascendant, effet McGurk, etc.). En outre, plusieurs thématiques plus spécifiques seront développées :

- Apprentissage des langues secondes
- Sociophonétique : genre, voix et parole
- Prosodie et discours

Les étudiant.e.s approfondiront les connaissances acquises pendant des travaux pratiques sur ordinateur, avec les logiciels Praat, Audacity, Perceval et ProsoBox (plugin de Praat), ce qui permettra de les initier à l'approche instrumentale et expérimentale de la phonétique.

- **Statistique multivariée** (D. Glynn)

La statistique n'est pas que la collecte ou la comparaison de chiffres. La statistique moderne est la clef de voûte de toute science empirique et son véritable rôle reste loin de l'image populaire qu'on se fait de ce domaine scientifique. De la probabilité que nos observations sont représentatives du « vrai » monde à l'identification d'interactions complexes et subtiles dans nos observations, la science moderne ne pourrait pas exister sans la statistique. De plus, la modélisation statistique nous permet de faire des prévisions concernant précision d'une description ou bien le pouvoir explicatif d'une théorie.

Ce séminaire est entièrement pratique et les participants devront travailler sur leurs propres projets dès la première séance. Aucune connaissance ou expérience préalable en informatique ou en statistique n'est requise. L'évaluation repose sur un projet pratique, rendu à la fin du semestre. Au début du cours, le sujet est choisi par l'étudiant. Le projet est entièrement pratique et consiste en une analyse linguistique originale.

UE 6 : mémoire/stage

- stage (50h)
 - mémoire
- (pour plus de détails voir les sections 4 et 5 (pp. 29-30))

UE 9 : 1 EC fondamental et 2 EC dans la liste des EC au choix

EC fondamentaux :

- Syntaxe
- Sémantique

Voir descriptif dans l'UE 5 au 2^{ème} semestre du Master 1

Liste des EC au choix, voir ci-dessus l'UE 5 au 2^{ème} semestre du Master 1

UE 10 : mémoire/stage

- Stage (120h)

- Mémoire

(pour plus de détails voir les sections 4 et 5, pp. 29-30)

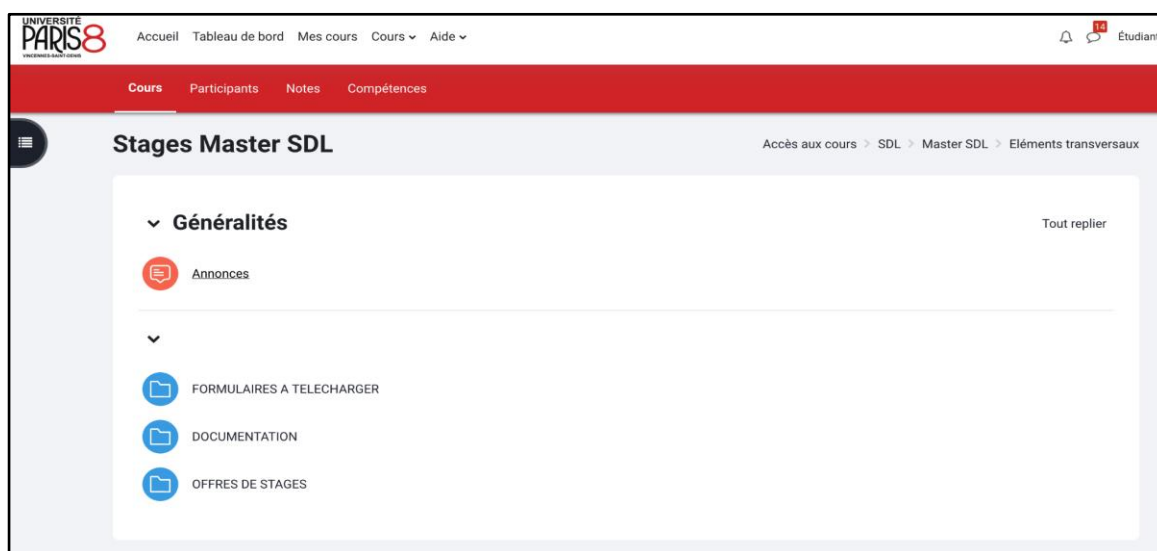
4. Stages

Le stage et le mémoire sont étroitement liés l'un à l'autre.

Si vous pensez à un thème de mémoire, contactez le plus tôt possible l'enseignant.e ou les enseignant.e.s dont les thématiques de recherche s'en approchent afin d'avoir un.e encadrant.e de mémoire. Sur Moodle, cliquez sur l'icône Moodle en haut à gauche. Sur la page *Catégories de cours*, suivez le chemin : UFR > UFR SDL > Master Mention SDL > Éléments transversaux > Master SDL Info. Utilisez la clé fournie en début de semestre pour y accéder. Vous y trouverez la liste des enseignant.e.s et leurs champs de spécialité. Votre encadrant.e et vous déciderez du type de stage qui convient à votre sujet de recherche. Vous pourrez alors commencer votre recherche de stage.

Pour le parcours DDLES si vous n'avez pas d'idée de thème, réfléchissez au type de public auquel vous voulez enseigner, au type d'établissement dans lequel vous voulez travailler. En suivant le même chemin sur Moodle, cherchez les enseignants dont les publics de prédilection correspondent et contactez-les. Votre thème de mémoire pourra se définir lors de votre stage.

Lorsque vous débutez votre recherche de stage, sur Moodle, suivez le chemin : **UFR > UFR SDL > Master Mention SDL > Éléments transversaux > Stages Master SDL**. **Vous devez vous y inscrire** comme dans tout autre cours (pas de clé d'inscription nécessaire). Vous y trouverez les formulaires utiles à télécharger, des offres de stage et la documentation (dont la liste des sites où d'ancien.ne.s étudiant.e.s nous ont rapporté de bonnes expériences). Vous recevrez aussi régulièrement les messages de diffusion d'offres de stage qui nous sont transmis. Pour cela il vous faut vérifier régulièrement votre boîte mail étudiant Paris8.



Les responsables de stage organisent une réunion d'information dans le courant du premier semestre (en octobre) pour vous expliquer la procédure dans le détail et pour répondre à toutes vos questions. Votre présence à cette réunion est fortement recommandée. Par ailleurs, les responsables de stage diffusent des offres de stage tout au long de l'année (notamment sur Moodle, voir chemin ci-dessus), s'occupent des formalités liées aux conventions et valident les stages en fin d'année. Ce sont vos interlocutrices privilégiées si vous rencontrez des difficultés pour trouver un stage ou lors du stage.

Néanmoins, malgré l'aide des responsables des stages, la recherche d'un lieu et d'un public de stage (observation et/ou enseignement) reste une démarche personnelle. La présentation ainsi que le contenu des CV et lettre de motivation devront être particulièrement soignés.

NB : La procédure à suivre pour valider le stage est juridique. Elle conditionne la validation de votre stage en fin d'année et la légalité de votre présence dans l'établissement d'accueil. Il est primordial qu'elle soit comprise et respectée à la lettre.

4.1. Parcours DDLES (responsable T. Pickel)

Les étudiant.e.s valident en M1 au moins 50h de stage d'observation ou de pratique, et en M2 au moins 120h, dont au moins 60h d'enseignement. L'expérience pédagogique doit être intégrée dans le mémoire du Master (M1 et M2).

Les stages peuvent être réalisés dans des établissements où l'on enseigne la ou les langues que vous souhaitez enseigner. Le département est en étroite collaboration avec plusieurs structures d'enseignement du FLE. Ainsi, dans un

souci de préparation professionnelle des étudiant.e.s de Master qui travailleront en Île-de-France après leurs études (et notamment en Seine-Saint-Denis), des stages conventionnés sont proposés en collaboration avec l'Inspection de Seine-Saint-Denis et avec le CASNAV (des Académies de Paris et de Créteil), dans le cadre de la formation linguistique aux enfants et adolescents nouvellement arrivés en France (ENAF). Le Master met également l'accent sur l'offre de formation préparant à l'enseignement du français langue seconde en France, car la Région Île-de-France aura besoin d'une cinquantaine de formateurs en français, par an, chargés de la formation en français du public migrant adulte, dans les 10 ans à venir (chiffres de la DAIC).

L'association CEFIL (*Centre d'études, de formation et d'insertion par la langue* : <http://www.cefil.org>, contact Claire Verdier) ainsi que la Mairie de Paris offrent également des stages pour publics FLE ou bien peu ou pas scolarisés (CAP - Cours d'Adultes de Paris). Le CAP propose notamment des cours d'observation. Pour toute information, contactez A. Potolia (anthippi.potolia@univ-paris8.fr).

Par ailleurs, la collaboration étroite avec le département COM/FLE (UFR SEPF, A330/331), terrain d'enseignement du FLE à Paris 8, nous permet de proposer des stages liés aux activités de ce département ainsi qu'avec de DU Passerelle de FLE pour étudiant.e.s en exil en insertion universitaire.

Une opportunité de stage en Corée (enseignement) est présentée ci-dessous (cf. section 6. *Partenariat international*).

Une partie des stages d'observation/enseignement peut aussi se dérouler en ligne : dispositifs entièrement à distance, bimodaux ou hybrides.

Enfin, des offres de stages sont régulièrement proposées sur l'espace Stages de moodle SDL. N'hésitez pas à consulter cet espace tout au long de l'année universitaire.

4.2. Parcours LAVS (responsable E. Soare)

Les stages obligatoires (50h en M1 et 120h en M2), dans des laboratoires de recherche ou dans des établissements d'enseignement, doivent être choisis par l'étudiant.e en fonction de son projet de recherche. L'UMR 7023 (<http://www.UMR7023.cnrs.fr>) et l'EA 1569 (www.ea-anglais.univ-paris8.fr) offrent aux étudiant.e.s qui choisissent un stage en laboratoire des possibilités intéressantes d'intégrer des projets de recherche qui s'y déroulent. En outre, les étudiant.e.s peuvent choisir un stage d'observation ou d'enseignement dans une classe UPE2A (Unité Pédagogique pour Élèves Allophones Arrivants), mis en place en collaboration avec l'Inspection de Seine-Saint-Denis et le CASNAV, dans le cadre du projet Langues et Grammaires en Île-de-France (<http://www.sfi.cnrs.fr/lgidf>).

Si votre directeur.rice de recherche est rattaché.e à l'UFR LLCE, lire les offres de stages présentés sur le site : <https://www.ea-anglais.univ-paris8.fr/spip.php?article1396>. Contactez le/la responsable de stage pour voir si l'offre est toujours ouverte et si vous avez les compétences requises.

5. Mémoire

Pour valider votre Master vous devez rédiger un mémoire d'environ **40 pages** pour le niveau **M1** et d'environ **80 pages** pour le niveau **M2**, annexes non comprises (Times 12, interligne 1,5). Le mémoire de M2 fera l'objet d'une soutenance d'environ 40-45 minutes (15 minutes de présentation de la part de l'étudiant.e, suivis d'une discussion avec les membres du jury) devant un jury d'au moins deux enseignant.e.s du domaine, dont votre directeur.rice de recherche. Le mémoire de M1 ne fait pas l'objet d'une soutenance mais est évalué par l'enseignant-tuteur qui vous a accompagné tout au long de sa rédaction (et qui peut éventuellement demander l'avis d'un deuxième enseignant.e s'il le souhaite).

Le stage étant obligatoire pour les étudiant.e.s des deux parcours (50h minimum en M1 et 120 minimum en M2), l'expérience de stage doit trouver sa place dans le mémoire.

Ainsi, les étudiant.e.s du parcours LAVS préparent un mémoire de recherche où l'expérience de stage doit être intégrée dans la problématique du mémoire.

Pour les étudiant.e.s du parcours DDLES, le mémoire professionnel porte également sur l'expérience de stage et doit contenir une problématisation.

Dans les deux cas, il ne s'agit pas d'un simple « agenda » consignait les activités exercées ou observées pendant le stage. Il s'agit surtout de la relation critique d'une expérience et d'une pratique en milieu professionnel. Pour atteindre ce

but, il est souhaitable que le mémoire se compose d'une partie « rapport de stage » classique et d'une partie consacrée à une « question spécifique », issue de votre stage ou alimentée par cette expérience, et faisant l'objet d'une théorisation.

Plus d'informations dans le guide de la présentation du mémoire.

6. Partenariat international

Convention avec l'Université de Hanyang (Corée du Sud)

Dans le cadre de cette convention, tous les ans, deux étudiants de Paris 8 (Master 1 ou 2 DDLES) peuvent effectuer un stage d'enseignement de deux à trois semaines (au mois de juillet) au sein de l'Université de Hanyang, auprès d'un public d'étudiants de niveau A2/B1 en français (contact : anthippi.potolia@univ-paris8.fr).

7. Complément de formation : examinateur-correcteur des épreuves du DELF/DALF

L'UFR Sciences du langage offre aux étudiant.e.s qui terminent leur M2, dans le parcours DDLES, une formation spécifique pour être habilité.e.s à faire passer les examens du Diplôme d'Études de Langue Française (**DELF**) et du Diplôme Approfondi de Langue Française (**DALF**). La formation s'étale sur une semaine (normalement au mois de juin) et est dispensée à Paris 8 par un formateur de FEI (France Éducation International, ex-CIEP). La participation est réservée aux étudiant.e.s ayant validé tous les EC du M2, à l'exception du mémoire.

Organisation de la formation : A. Potolia (anthippi.potolia@univ-paris8.fr). A. Potolia contactera toute la promotion de M2 le moment venu (courant mars/avril) afin de vous communiquer les modalités de participation à la formation ainsi que les dates retenues. Ce n'est pas la peine de la contacter au préalable.

8. Mobilité Erasmus

Les étudiant.e.s du Master (M1 ou M2) SDL parcours LAVS ou DDLES peuvent effectuer un ou deux semestres dans une université européenne grâce au programme Erasmus et aux multiples universités ayant signé une convention de mobilité étudiante avec l'université Paris 8. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la page internet du Service des Relations et de la Coopération Internationales. La référente mobilités Erasmus pour le Master SDL est M. Watorek : marzena.watorek@univ-paris8.fr